

***RAPPORT***

**Montpellier (France),  
5 – 7 mai 2004**

**Vingt-quatrième  
Conférence régionale  
de la FAO  
pour l'Europe**

**RAPPORT**

**de la**

**CONFÉRENCE RÉGIONALE DE LA FAO  
POUR L'EUROPE**

**Vingt-quatrième session  
Montpellier (France), 5 - 7 mai 2004**

**ORGANISATION DES NATIONS UNIES  
POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE  
Rome, 2004**

---

## TABLE DES MATIÈRES

---

	Pages
<b>RÉSUMÉ DES PRINCIPALES RECOMMANDATIONS</b>	<b>v-x</b>
Paragraphes	
<b>INTRODUCTION</b>	1-2
Cérémonie d'ouverture	3-4
Élection du Président et des Vice-Présidents et désignation du Rapporteur	5-7
Adoption de l'ordre du jour et du calendrier	8
Déclaration du Directeur général	9
Suite donnée au Sommet mondial de l'alimentation et au <i>Sommet mondial de l'alimentation: Cinq ans après</i>	10-17
Sécurité sanitaire et qualité des denrées alimentaires en Europe	18-24
Recherche agricole: son rôle et sa contribution au développement rural durable	25-31
Examen de la situation de l'alimentation et de l'agriculture dans la région, l'accent étant mis sur la pauvreté rurale	32-35
Rapport sur les activités de la FAO dans la région	36-48
Année internationale du riz: 2004	49-50
Programme visant à combler le fossé numérique en milieu rural de façon à lutter contre l'insécurité alimentaire et la pauvreté	51-54
Initiative visant à mettre à jour les stratégies et les politiques nationales en matière d'agriculture, de développement rural et de sécurité alimentaire	55-57
Date, lieu et thème principal de la vingt-cinquième Conférence régionale de la FAO pour l'Europe	58-61
Autres questions	62-63
Adoption du rapport	64
Clôture de la Conférence	65-66

## ANNEXES

- A.     Liste des participants
- B.     Ordre du jour
- C.     Allocution du Directeur général
- D.     Déclaration générale du représentant de la Consultation ONG/OSC relative au suivi du Sommet mondial de l'alimentation et du *Sommet mondial de l'alimentation: cinq ans après* et à la promotion du droit à l'alimentation
- E.     Déclaration générale du représentant de la Consultation ONG/OSC relative à la Sécurité sanitaire et la qualité des aliments en Europe
- F.     Déclaration générale du représentant de la Consultation ONG/OSC relative à la Recherche agricole et souveraineté alimentaire

## RÉSUMÉ DES PRINCIPALES RECOMMANDATIONS

### **Suite donnée au Sommet mondial de l'alimentation et au Sommet mondial de l'alimentation: cinq ans après**

*À l'attention des gouvernements*

La Conférence a souligné:

1. Le contrôle périodique des mesures prises en vue d'atteindre les objectifs du Sommet mondial de l'alimentation joue un rôle de premier plan dans la lutte contre la faim et la malnutrition (par. 15 a));
2. La mise en valeur du secteur agricole en tant que moteur de la croissance économique est un élément clé de la lutte contre la pauvreté, indispensable pour atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement (par. 15 b));
3. Les stratégies de développement nationales doivent accorder la priorité au développement rural et à la sécurité alimentaire (par. 15 d));
4. Il est indispensable de renforcer la compétitivité des secteurs agricole et non agricole, afin d'augmenter les revenus dans les zones rurales (par. 15 e));
5. La bonne gouvernance, le renforcement des capacités des gouvernements et des administrations, ainsi que la prévention des conflits sont des facteurs indispensables de la sécurité alimentaire (par. 15 g));
6. Les éléments suivants sont nécessaires: droits fonciers, marchés fonciers, environnement propice aux entrepreneurs des zones rurales, accès aux marchés, crédit, informations relatives aux marchés, services consultatifs et infrastructures adéquates (par. 15 i));
7. Il est important de ratifier et d'appliquer le Traité international sur les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture, en tant que mécanisme favorisant la préservation des ressources phytogénétiques et le partage des bénéfices (par. 15 q)).

*À l'attention de la FAO*

La Conférence a souligné:

8. Les activités tant normatives qu'opérationnelles de la FAO dans la région Europe, à l'appui de l'assistance en matière de politique et du renforcement des capacités sont nécessaires (par. 15 p));
9. Le rôle de premier plan assumé par la FAO au sein du Partenariat de collaboration sur les forêts et l'appui des Conférences ministérielles sur la protection des forêts européennes, ainsi que du Groupe intergouvernemental sur les forêts/Forum intergouvernemental sur les forêts (par. 15 r)).

## **Sécurité sanitaire et qualité des denrées alimentaires en Europe**

*À l'attention des gouvernements*

La Conférence:

10. A réaffirmé que la sécurité sanitaire des aliments était un droit universel et non négociable (par. 20 a));
11. A entériné les recommandations approuvées lors de la Conférence paneuropéenne FAO/OMS sur la sécurité sanitaire et la qualité des denrées alimentaires (Budapest, 2002) (par. 20 b));
12. Est convenue que la qualité des denrées alimentaires ne se limitait pas à leur sécurité sanitaire, mais impliquait également des caractéristiques nutritionnelles et une valeur ajoutée, comme le type de production (axée sur la protection de l'environnement, la protection des animaux et la biodiversité) et les zones de production (appellation d'origine) (par. 20 c));
13. Est convenue que les produits traditionnels et les appellations d'origine, qui doivent faire l'objet d'un contrôle minutieux, étaient susceptibles de stimuler l'emploi dans les zones rurales et d'être un facteur de développement rural, tant dans les pays développés que dans les pays en développement (par. 20 d));
14. A souligné que les systèmes de contrôle et une ligne de conduite axée sur l'analyse des risques pouvaient contribuer à améliorer la sécurité sanitaire des denrées alimentaires (par. 20 g)).

*À l'attention de la FAO*

La Conférence:

15. A souligné l'importance de l'assistance technique apportée par la FAO en matière de renforcement des capacités relatives à la sécurité sanitaire des denrées alimentaires, en vue de se conformer aux normes alimentaires internationales (par. 21);
16. A demandé à la FAO d'aider à mettre l'accent sur l'évaluation de la composition des denrées alimentaires, qui est une nécessité première, notamment concernant la composition des aliments traditionnels, afin d'en garantir la qualité et l'équilibre nutritionnel et de parer aux maladies liées à une mauvaise nutrition (obésité, surcharge pondérale, malnutrition) (par. 24).

## **Recherche agricole: son rôle et sa contribution au développement rural durable**

*À l'attention des gouvernements*

La Conférence:

17. A confirmé l'accent mis sur l'agriculture et le développement rural durable, selon les besoins des communautés rurales et leur importance pour l'ensemble de la société (par. 27 a));
18. A reconnu les différents rôles de l'agriculture, ainsi que l'importance d'un secteur agricole compétitif (par. 27 b));
19. A reconnu la nécessité d'élargir la recherche agricole pour y inclure des questions de développement rural, ainsi que l'évaluation de l'impact de la Politique agricole commune révisée (PAC) et pour mener des recherches plus interdisciplinaires (par. 27 c));
20. A confirmé qu'il convenait de réitérer l'accent mis sur le développement agricole et rural dans l'aide fournie aux pays en développement afin de réduire la pauvreté et la faim (par. 27 d));
21. A souligné la nécessité d'accorder une attention particulière à la relance de la recherche agricole et d'accroître les ressources correspondantes pour les nouveaux pays membres de l'UE et les pays de la CEI, afin d'assurer le développement de l'agriculture (par. 27 e));
22. A reconnu le rôle des réseaux européens de recherche et a instamment appelé à recentrer ces réseaux afin d'encourager une recherche multidisciplinaire appuyant le développement rural durable dans toute l'Europe (par. 27 f));
23. A noté que les nouveaux pays membres pourraient aider à coordonner la collaboration future de l'UE avec les pays des Balkans et de la CEI en matière de recherche et de technologie (par. 30).

*À l'attention de la FAO*

La Conférence:

24. A demandé à la FAO d'aider à surveiller la durabilité des réseaux européens de recherche et d'appuyer les pays d'Europe centrale et orientale et ceux de la CEI pour leur permettre d'établir des liens avec les réseaux internationaux et de bénéficier de la collaboration internationale en matière de recherche agricole (par. 28);
25. A noté la nécessité de fournir un appui complémentaire aux nouveaux pays membres de l'UE pour les aider à restructurer leurs instituts de recherche et à introduire une recherche privée (par. 30).

**Rapport sur les activités de la FAO dans la région, 2002-03**

*À l'attention des gouvernements*

La Conférence:

26. A exhorté les États Membres qui ne l'avaient pas encore fait à se doter d'un Comité national du Codex (par. 41);
27. A souligné que le renforcement du système foncier favorisait le développement agricole et rural (par. 42).

*À l'attention de la FAO*

La Conférence:

28. A souligné que les activités menées par la FAO dans la région Europe jouaient un rôle considérable en aidant un certain nombre de pays à relever les défis que leur posait le développement agricole et rural (par. 37);
29. S'est déclarée satisfaite de la collaboration accrue de la FAO avec d'autres organisations internationales, ainsi que de sa coopération avec des ONG européennes et a demandé que cette collaboration se poursuive et soit renforcée (par. 38);
30. A instamment prié la FAO de renforcer ses activités découlant du Traité international sur les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture (par. 39);
31. A souligné que la Commission européenne de lutte contre la fièvre aphteuse aidait utilement les pays européens à lutter contre cette grave maladie transfrontière (par. 40);
32. S'est félicitée des activités de la FAO dans le domaine de la gestion des terres et des ressources naturelles en général (par. 42);
33. A souligné l'importance de l'assistance en matière de politiques et de capacités institutionnelles et s'est félicitée des activités de la FAO dans ce domaine (par. 43);
34. S'est félicitée des activités entreprises par la FAO dans le domaine des pêches et de la foresterie (par. 44);
35. A fait siennes les recommandations figurant dans le document visant le renforcement de la production agricole par la promotion d'activités non agricoles génératrices de revenus, dans le cadre du développement rural intégré, y compris le développement au niveau local et l'assistance aux politiques à ce niveau (par. 45);
36. S'est félicitée de l'attention portée aux questions d'actualité, telles que l'agriculture biologique, les biotechnologies et la biosécurité, ainsi que l'assistance aux pays en transition en vue de leur intégration à l'UE (par. 45).

**Programme visant à combler le fossé numérique en milieu rural  
de façon à lutter contre l'insécurité alimentaire et la pauvreté**

*À l'attention des gouvernements*

La Conférence a souligné les points suivants:

37. Il convient d'accorder une attention accrue aux groupes vulnérables afin d'éviter qu'ils ne soient exclus (par. 52 a));
38. Les technologies de l'information et de la communication représentent un outil puissant de lutte contre la pauvreté et permettent non seulement de renforcer la sécurité alimentaire en vue de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement, mais également de promouvoir, à l'échelle locale, la démocratie, la transparence et l'obligation de rendre compte (par. 52 b));
39. Il convient d'appliquer les technologies de l'information et de la communication en assurant une collaboration étroite entre les différents intervenants (par. 52 c)).

*À l'attention de la FAO*

La Conférence:

40. A souligné que la FAO devrait axer ses activités sur des domaines représentant un avantage comparatif et les coordonner de manière judicieuse avec d'autres organismes des Nations Unies, au sein du Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement (PNUAD) (par. 52 e));
41. A instamment invité les donateurs et les organisations internationales, y compris la FAO, à contribuer à combler le fossé numérique en intégrant leurs activités dans des cyberstratégies nationales, dans le cadre des programmes nationaux de lutte contre la pauvreté (par. 54).

**Date, lieu et thème principaL de la vingt-cinquième Conférence régionale pour l'Europe**

*À l'attention des gouvernements*

La Conférence:

42. S'est félicitée de l'offre renouvelée par la délégation de la Lettonie d'accueillir sa prochaine session, ainsi que de l'offre de la délégation de l'Autriche d'accueillir la vingt-sixième Conférence régionale pour l'Europe (par. 58).

*À l'attention de la FAO*

La Conférence:

43. A demandé que ces offres soient transmises au Directeur général pour qu'il prenne une décision en consultation avec les membres de la région (par. 58);
44. A approuvé à l'unanimité la déclaration de la délégation de l'Irlande selon laquelle, compte tenu de l'élargissement récent de l'Union européenne et des changements en cours dans cette région élargie, la Communauté européenne et ses 25 États Membres estiment que le moment est venu de réévaluer les objectifs et le cadre d'ensemble de la Conférence régionale pour l'Europe, ainsi que de la Commission européenne d'agriculture (ECA) (par. 59);
45. Est convenue que le Comité exécutif de la Commission européenne d'agriculture serait chargé d'examiner la manière dont les futures conférences devraient être organisées, en vue de soumettre les changements proposés à l'examen du Groupe régional européen durant les préparatifs de la prochaine (vingt-cinquième) Conférence régionale pour l'Europe (par. 60);
46. Est convenue en outre que le Comité exécutif examinerait comment la Conférence régionale pour l'Europe pourrait répondre au mieux aux besoins de ses membres et s'adapter davantage aux changements en cours dans la région Europe (par. 61);
47. A souligné que la Conférence régionale pour l'Europe devrait continuer à promouvoir des débats sur des thèmes intéressant l'ensemble de la région européenne et à mobiliser une nombreuse participation (par. 61).

---

## **INTRODUCTION**

---

1. La vingt-quatrième Conférence régionale de la FAO pour l'Europe s'est tenue à Montpellier (France), du 5 au 7 mai 2004, à l'invitation du Gouvernement français.
2. La liste des participants est jointe au présent rapport à l'Annexe A.

## **CÉRÉMONIE D'OUVERTURE**

3. Après avoir souhaité la bienvenue aux participants, le Directeur général de la FAO, M. Jacques Diouf, a remercié le Gouvernement français de son hospitalité et l'a félicité des installations remarquables mises à la disposition de la Conférence.
4. M. Alain Pierret, Président du Comité interministériel de l'agriculture et de l'alimentation, a souhaité la bienvenue aux participants au nom du Gouvernement français et a annoncé que M. Hervé Gaymard, Ministre de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche et des affaires rurales, n'était malheureusement pas en mesure d'assister à la cérémonie. Il a souligné l'importance de cette conférence dans le contexte de l'Europe nouvellement élargie, dans laquelle le secteur rural continuait à jouer un rôle clé, et a évoqué la longue tradition agricole de la France. Le Président a indiqué que l'ordre du jour de la Conférence comportait des éléments d'une importance majeure pour la région et pour le pays.

## **ÉLECTION DU PRÉSIDENT ET DES VICE-PRÉSIDENTS ET DÉSIGNATION DU RAPPORTEUR**

5. La Conférence a élu à l'unanimité la délégation de la France à la présidence.
6. Les délégués des pays suivants ont été élus vice-présidents:
  - Irlande
  - Turquie
  - Ukraine.
7. M. Francisco Martínez Arroyo, Représentant permanent adjoint de l'Espagne auprès de la FAO, a été élu Rapporteur.

## **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR ET DU CALENDRIER**

8. La Conférence a adopté l'ordre du jour tel qu'il figure à l'Annexe B du présent rapport, ainsi que le calendrier de la session.

## **DÉCLARATION DU DIRECTEUR GÉNÉRAL**

9. Le Directeur général s'est adressé à la Conférence. Le texte de sa déclaration est joint au présent rapport à l'Annexe C.

## **SUITE DONNÉE AU SOMMET MONDIAL DE L'ALIMENTATION ET AU SOMMET MONDIAL DE L'ALIMENTATION: CINQ ANS APRÈS<sup>1</sup>**

10. Ce point a été présenté par le Secrétariat, qui a appelé l'attention sur les actions entreprises par la FAO en vue de lutter contre la pauvreté, sur la dimension de la sécurité alimentaire, ainsi que sur la nécessité de mettre en oeuvre des actions cohérentes et concertées pour la lutte contre la faim.

11. Des chefs de délégation ont pris la parole dans le cadre de ce point de l'ordre du jour, ainsi qu'un représentant de la Consultation régionale FAO/ONG-OSC pour l'Europe<sup>2</sup>, qui a fait état des conclusions du débat de la Consultation sur cette question.

12. La Conférence s'est inquiétée de la lenteur des progrès réalisés concernant l'objectif, fixé lors du Sommet mondial de l'alimentation, de réduire de moitié le nombre de personnes souffrant de sous-alimentation dans le monde avant 2015. Elle a constaté avec inquiétude que si le rythme de diminution actuel se maintenait, l'objectif risquait de ne pas être atteint.

13. La Conférence a noté que la Communauté européenne et ses États Membres avaient réaffirmé leur volonté d'atteindre les Objectifs du Millénaire pour le développement.

14. La Conférence s'est félicitée de la confirmation de l'engagement de la Communauté européenne et de ses États Membres, soucieux de faire une large place à la lutte contre la pauvreté, par l'intermédiaire des institutions multilatérales.

15. La Conférence a souligné les points suivants:

- a) Le contrôle périodique des mesures prises en vue d'atteindre les objectifs du Sommet mondial de l'alimentation joue un rôle de premier plan dans la lutte contre la faim et la malnutrition.
- b) La mise en valeur du secteur agricole en tant que moteur de la croissance économique est un élément clé de la lutte contre la pauvreté, indispensable pour atteindre les Objectifs du Millénaire pour le développement.
- c) L'importance d'une politique cohérente pour permettre d'atteindre les Objectifs du Millénaire pour le développement.
- d) Les stratégies de développement nationales doivent accorder la priorité au développement rural et à la sécurité alimentaire.
- e) Il est indispensable de renforcer la compétitivité des secteurs agricole et non agricole, afin d'augmenter les revenus dans les zones rurales.
- f) Les solutions axées sur la croissance économique et sur le développement durable sont d'une importance cruciale pour la lutte contre la pauvreté.
- g) La bonne gouvernance, le renforcement des capacités des gouvernements et des administrations, ainsi que la prévention des conflits sont des facteurs indispensables de la sécurité alimentaire.
- h) Il convient de tenir compte de l'impact du VIH/SIDA sur la sécurité alimentaire.

<sup>1</sup> ERC/04/3.

<sup>2</sup> Organisée à Montpellier les 3 et 4 mai 2004. L'intervention de cette Consultation est joint au présent rapport à l'Annexe D.

- i) Les éléments suivants sont nécessaires: droits fonciers, marchés fonciers, environnement propice aux entrepreneurs des zones rurales, accès aux marchés, crédit, informations relatives aux marchés, services consultatifs et infrastructures adéquates.
- j) L'absence d'information sur la nutrition et les régimes alimentaires déséquilibrés sont à l'origine du double problème posé par la malnutrition et l'obésité.
- k) Il convient de diffuser des informations exactes sur la nutrition et d'améliorer l'éducation dans ce domaine.
- l) La coopération internationale et le soutien apporté au système multilatéral jouent un rôle décisif dans la lutte contre l'insécurité alimentaire.
- m) Une aide alimentaire efficace est indispensable, mais elle ne doit entraver ni la production ni les marchés à l'échelle locale et régionale.
- n) L'équipe spéciale des Nations Unies chargée du problème de la faim et les activités du Groupe de travail intergouvernemental chargé d'élaborer un ensemble de directives volontaires à l'appui de la concrétisation progressive du droit à une alimentation adéquate dans le contexte de la sécurité alimentaire nationale sont d'une importance primordiale.
- o) La Déclaration de Maputo, formulée par l'Union africaine, marque une étape novatrice et symbolique, les pays s'engageant à consacrer au moins dix pour cent de leur budget national au secteur agricole.
- p) Les activités tant normatives qu'opérationnelles de la FAO dans la région Europe, à l'appui de l'assistance en matière de politique et du renforcement des capacités, sont nécessaires.
- q) Il est important de ratifier et d'appliquer le Traité international sur les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture, en tant que mécanisme favorisant la préservation des ressources phytogénétiques et le partage des bénéfices.
- r) Le rôle de premier plan assumé par la FAO au sein du Partenariat de collaboration sur les forêts et l'appui des Conférences ministérielles sur la protection des forêts européennes, ainsi que du Groupe intergouvernemental sur les forêts/Forum intergouvernemental sur les forêts ont été soulignés.

16. La Conférence s'est félicitée du document rédigé sur cette question, dans lequel sont présentées les principales causes de l'insécurité alimentaire dans la région Europe, notamment les catastrophes naturelles et anthropiques et les conflits, et a fait siennes les recommandations qui y sont formulées.

17. Les États Membres ont confirmé leur volonté d'atteindre les objectifs du Sommet mondial de l'alimentation dans la région Europe.

## SÉCURITÉ SANITAIRE ET QUALITÉ DES DENRÉES ALIMENTAIRES EN EUROPE<sup>3</sup>

18. Ce point a été présenté par le Secrétariat, qui a exposé, dans leurs grandes lignes, les différents angles sous lesquels sont traités les concepts de qualité. L’importance d’informer les consommateurs et de les faire participer a été soulignée, ainsi que le rôle des secteurs public et privé en matière de contrôle des normes relatives à la qualité.

19. Des chefs de délégation ont pris la parole sur ce point, ainsi qu’un représentant de la Consultation régionale FAO/ONG-OSC pour l’Europe<sup>4</sup>, qui a présenté les conclusions du débat sur cette question tenu lors de la Consultation.

20. Au cours des débats qui ont suivi, les États Membres:

- a) ont insisté sur le fait que la sécurité sanitaire des aliments était un droit universel et non négociable.
- b) ont entériné les recommandations approuvées lors de la Conférence paneuropéenne FAO/OMS sur la sécurité sanitaire et la qualité des denrées alimentaires (Budapest, 2002).
- c) sont convenus que la qualité des denrées alimentaires ne se limitait pas à leur sécurité sanitaire, mais impliquait également des caractéristiques nutritionnelles et une valeur ajoutée, comme le type de production (axée sur la protection de l’environnement, la protection des animaux et la biodiversité) et les zones de production (appellation d’origine).
- d) sont convenus que les produits traditionnels et les appellations d’origine, qui doivent faire l’objet d’un contrôle minutieux, étaient susceptibles de stimuler l’emploi dans les zones rurales et d’être un facteur de développement rural, tant dans les pays développés que dans les pays en développement.
- e) ont noté que le régime alimentaire moyen actuel de la population européenne était loin d’être parfait (prévalence accrue de l’obésité) et que la promotion de la qualité, associée à une sensibilisation concrète, pouvait contribuer à améliorer la situation.
- f) ont souligné l’importance de la diffusion d’informations relatives à la qualité des denrées alimentaires, qui suppose la participation dynamique de tous les intervenants, du producteur au consommateur.
- g) ont souligné que les systèmes de contrôle et une ligne de conduite axée sur l’analyse des risques pouvaient contribuer à améliorer la sécurité sanitaire des denrées alimentaires.
- h) ont souligné la nécessité de définir le concept de traçabilité dans le contexte de la sécurité sanitaire des denrées alimentaires, en tant que facteur essentiel pour la santé des consommateurs.

21. Des délégués de pays hors Union européenne ont souligné l’importance de l’assistance technique apportée par la FAO en matière de renforcement des capacités relatives à la sécurité sanitaire des denrées alimentaires, en vue de se conformer aux normes alimentaires internationales.

<sup>3</sup> ERC/04/4, ERC/04/INF/10 et ERC/04/LIM/1.

<sup>4</sup> L’intervention est jointe à l’Annexe E au présent rapport.

22. Il a été souligné qu'il était nécessaire de fixer des paramètres objectifs permettant de définir différents aspects de la qualité.

23. La Conférence a fait l'éloge de ce document<sup>5</sup> et a fait siennes les recommandations qui y figurent concernant la sécurité sanitaire et la qualité des denrées alimentaires.

24. Il a été demandé à la FAO d'aider à mettre l'accent sur l'évaluation de la composition des denrées alimentaires, qui est une nécessité première, notamment concernant la composition des aliments traditionnels, afin d'en garantir la qualité et l'équilibre nutritionnel et de parer aux maladies liées à une mauvaise nutrition (obésité, surcharge pondérale, malnutrition).

### **RECHERCHE AGRICOLE: SON RÔLE ET SA CONTRIBUTION AU DÉVELOPPEMENT RURAL DURABLE<sup>6</sup>**

25. Ce point a été présenté par le Secrétariat, qui a donné une vue d'ensemble du rôle de la recherche agricole dans le développement rural, ainsi que des enjeux et des tendances; il a souligné à ce propos la nécessité d'améliorer et de recentrer la recherche afin de mieux servir le développement rural durable en faveur d'une communauté rurale plus vaste.

26. Des chefs de délégation ont pris la parole sur ce point, ainsi qu'un représentant de la Consultation régionale FAO/ONG-OSC pour l'Europe<sup>7</sup>, qui a fait état des conclusions du débat de la Consultation sur cette question.

27. Au cours des débats qui ont suivi, les États Membres:

- a) ont confirmé l'accent mis sur l'agriculture et le développement rural durables, selon les besoins des communautés rurales et ont souligné leur importance pour l'ensemble de la société.
- b) ont reconnu les différents rôles de l'agriculture ainsi que l'importance d'un secteur agricole compétitif.
- c) ont reconnu la nécessité d'élargir la recherche agricole pour y inclure des questions de développement rural, ainsi que l'évaluation de l'impact de la Politique agricole commune révisée (PAC) et pour mener des recherches plus interdisciplinaires.
- d) ont confirmé qu'il convenait de réitérer l'accent mis sur le développement agricole et rural dans l'aide fournie aux pays en développement afin de réduire la pauvreté et la faim.
- e) ont souligné la nécessité d'accorder une attention particulière à la relance de la recherche agricole et d'accroître les ressources correspondantes pour les nouveaux pays membres de l'UE et les pays de la CEI, afin d'assurer le développement de l'agriculture.
- f) ont reconnu le rôle des réseaux européens de recherche et ont instamment appelé à recentrer ces réseaux afin d'encourager une recherche multidisciplinaire appuyant le développement rural durable dans toute l'Europe.

<sup>5</sup> ERC/04/4

<sup>6</sup> ERC/04/5 et ERC/04/5-Sup.1

<sup>7</sup> L'intervention est jointe à l'Annexe F au présent rapport

28. La Conférence a demandé à la FAO d'aider à assurer le suivi de la durabilité des réseaux européens de recherche et appuyer les pays d'Europe centrale et orientale et ceux de la CEI pour leur permettre d'établir des liens avec les réseaux internationaux et de bénéficier de la collaboration internationale en matière de recherche agricole.

29. La Conférence a noté que la CE n'était pas d'accord avec le libellé du paragraphe 9 (Document ERC/04/5) concernant la durabilité de l'agriculture dominante, car ce libellé ne reflétait pas la situation actuelle, car des changements avaient déjà eu lieu dans l'utilisation des sols afin de favoriser la durabilité de l'agriculture.

30. La Conférence a également noté la nécessité de fournir un appui complémentaire aux nouveaux pays membres de l'UE pour les aider à restructurer leurs instituts de recherche et à introduire une recherche privée. Les nouveaux pays membres pourraient aider à coordonner la collaboration future de l'UE avec les pays des Balkans et de la CEI en matière de recherche et de technologie.

31. La Conférence a accueilli avec satisfaction et fait siens le rapport et ses recommandations sur la recherche agricole pour le développement rural.

### **EXAMEN DE LA SITUATION DE L'ALIMENTATION ET DE L'AGRICULTURE DANS LA RÉGION, L'ACCENT ÉTANT MIS SUR LA PAUVRETÉ RURALE<sup>8</sup>**

32. Ce point a été présenté par le Secrétariat qui a fait observer que la pauvreté avait augmenté en Europe et en Asie centrale au cours des années 90, tout en restant en général moindre que dans d'autres régions. Toutefois, dans les pays plus pauvres d'Europe, la pauvreté était aussi grave que dans les zones déshéritées des pays en développement. Dans la région Europe, la pauvreté se concentrat dans les Balkans occidentaux et dans la Communauté des États indépendants.

33. La délégation de la CE a fait observer que le document ne contenait pas de proposition spécifique visant à réduire la pauvreté dans la région. Il a également été noté que les effets de la croissance agricole sur la pauvreté dépendaient des liens existant au sein du secteur agricole, ainsi qu'entre l'agriculture et d'autres secteurs.

34. La Conférence a noté que la pauvreté était un phénomène plutôt répandu dans la région.

35. La Conférence a été informée des efforts déployés par les pays membres afin de réduire la pauvreté dans les zones rurales, moyennant un appui à l'agriculture et au développement rural.

### **RAPPORT SUR LES ACTIVITÉS DE LA FAO DANS LA RÉGION, 2002-03<sup>9</sup>**

36. Ce point de l'ordre du jour a été présenté par le Secrétariat, qui a décrit les activités menées par la FAO dans la région Europe pendant l'exercice 2002-03.

37. La Conférence s'est félicitée du document et a souligné que les activités menées par la FAO dans la région Europe avaient joué un rôle considérable en aidant un certain nombre de pays à relever les défis que leur posait le développement agricole et rural.

<sup>8</sup> ERC/04/6

<sup>9</sup> ERC/04/2

38. La Conférence s'est déclarée satisfaite de la collaboration accrue de la FAO avec d'autres organisations internationales, ainsi que de sa coopération avec des ONG européennes et a demandé que cette collaboration se poursuive et soit renforcée.

39. La Conférence s'est félicitée de la ratification du Traité international sur les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture par neuf des quinze États Membres de la CE et quatre des nouveaux États Membres au 31 mars 2004. Elle a instamment prié la FAO de renforcer ses activités découlant du Traité.

40. La Conférence a souligné que la Commission européenne de lutte contre la fièvre aphteuse aidait utilement les pays européens à lutter contre cette grave maladie transfrontière.

41. La Conférence a exhorté les États Membres qui ne l'avaient pas encore fait à se doter d'un comité national du Codex.

42. La Conférence s'est félicitée des activités de la FAO dans le domaine de la gestion des terres et des ressources naturelles en général.

43. La Conférence a souligné l'importance de l'assistance en matière de politiques et de capacités institutionnelles et s'est félicitée des activités de la FAO dans ce domaine.

44. La Conférence s'est félicitée des activités entreprises par la FAO dans le domaine des pêches et de la foresterie.

45. La Conférence a fait siennes les recommandations figurant dans le document tendant à ce que la production agricole soit renforcée grâce à la promotion d'activités non agricoles génératrices de revenus, dans le cadre du développement rural intégré, y compris au niveau local et de l'assistance aux politiques à ce niveau . Elle s'est félicitée de l'attention portée aux questions d'actualité, telles que l'agriculture biologique, les biotechnologies et la biosécurité, ainsi que l'assistance aux pays en transition en vue de leur intégration à l'UE.

46. La délégation hongroise a informé la Conférence de la reconstruction du bâtiment abritant le Bureau sous-régional à Budapest et a proposé d'y accueillir une unité plus importante, comme le Bureau régional de la FAO pour l'Europe.

47. La Conférence a été informée qu'à l'occasion de la réunion du Comité FAO/OMS de coordination du Codex Alimentarius pour l'Europe (septembre 2004, Bratislava), les États Membres européens du Codex pourraient participer à un atelier organisé par les Pays-Bas et la Slovaquie sur le renforcement d'un comité national du Codex.

48. La Conférence a pris acte de la proposition de l'Autriche d'accueillir la dix-septième réunion d'experts du Groupe de travail sur les femmes FAO/ECA sur la parité hommes-femmes et le développement rural en juin 2004.

#### **ANNÉE INTERNATIONALE DU RIZ: 2004<sup>10</sup>**

49. Ce point a été présenté par le Secrétariat, qui a souligné que le riz était l'aliment de base d'une grande majorité de la population mondiale et qu'il était omniprésent dans le patrimoine culturel des sociétés.

---

<sup>10</sup> ERC/04/INF/5

50. La Conférence a pris note des activités entreprises par la FAO dans le cadre des préparatifs et de la coordination de l'Année internationale du riz et s'est félicitée du document rédigé par le Secrétariat.

### **PROGRAMME VISANT À COMBLER LE FOSSÉ NUMÉRIQUE EN MILIEU RURAL DE FAÇON À LUTTER CONTRE L'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET LA PAUVRETÉ<sup>11</sup>**

51. La Conférence s'est félicitée des informations présentées dans le document élaboré par le Secrétariat sur ce thème.

52. La Conférence a souligné les points suivants:

- a) Il convient d'accorder une attention accrue aux groupes vulnérables, afin d'éviter qu'ils ne soient exclus. Pour bâtir une société de l'information n'excluant personne, il faut traiter également les questions de nature régionale.
- b) Les technologies de l'information et de la communication représentent un outil puissant de lutte contre la pauvreté et permettent non seulement de renforcer la sécurité alimentaire en vue de la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement, mais également de promouvoir, à l'échelle locale, la démocratie, la transparence et l'obligation de rendre compte.
- c) Il convient d'appliquer les technologies de l'information et de la communication en assurant une collaboration étroite entre les différents intervenants.
- d) Il convient de concevoir les interventions, et de les cibler, de manière spécifique, afin d'assurer que les populations pauvres et marginalisées bénéficient d'un accès équitable et abordable.
- e) En matière de technologies de l'information et de la communication, il convient que la FAO axe ses activités sur des domaines présentant un avantage comparatif et qu'elle les coordonne de manière judicieuse avec d'autres organismes des Nations Unies, au sein du Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement (PNUAD).

53. La Conférence a souligné l'importance des activités du Centre mondial d'information agricole (WAICENT) de la FAO.

54. La Conférence a instamment invité les donateurs et les organisations internationales, y compris la FAO, à contribuer à combler le fossé numérique en intégrant leurs activités dans des cyberstratégies nationales, dans le cadre des programmes nationaux de lutte contre la pauvreté.

### **INITIATIVE VISANT À METTRE À JOUR LES STRATÉGIES ET LES POLITIQUES NATIONALES EN MATIÈRE D'AGRICULTURE, DE DÉVELOPPEMENT RURAL ET DE SÉCURITÉ ALIMENTAIRE<sup>12</sup>**

55. Ce point a été présenté par le Secrétariat, qui a fait état, dans ses grandes lignes, de l'aide fournie par la FAO concernant la mise à jour des stratégies et des politiques

<sup>11</sup> ERC/04/INF/6

<sup>12</sup> ERC/04/INF/7

nationales en matière d'agriculture et de développement rural depuis le Sommet mondial de l'alimentation, dans le cadre de l'initiative visant à aider les États Membres à définir des stratégies leur permettant de respecter les engagements pris à l'occasion du Sommet. Il a été souligné que, depuis 1993, vingt États Membres avaient bénéficié d'une aide pour l'élaboration de stratégies relatives à l'agriculture et au développement rural. Cette aide était principalement axée sur le renforcement des capacités techniques en matière d'élaboration de politiques durables dans le domaine de l'agriculture et du développement rural, dans le cadre global de l'adhésion à l'Union européenne et des Documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté.

56. La Conférence a accueilli favorablement ce document, en soulignant le rôle de premier plan joué par la FAO concernant les avis donnés aux gouvernements et aux administrations de la région dans le domaine des politiques.

57. La Conférence a demandé à la FAO de poursuivre ses activités en les axant sur le renforcement des capacités à long terme, concernant les questions techniques et la définition de politiques.

#### **DATE, LIEU ET THÈME PRINCIPAL DE LA VINGT-CINQUIÈME CONFÉRENCE RÉGIONALE POUR L'EUROPE**

58. La Conférence s'est félicitée de l'offre qui a été renouvelée par la délégation de la Lettonie d'accueillir sa prochaine session. Elle s'est également félicitée de l'offre de la délégation de l'Autriche d'accueillir la vingt-sixième Conférence régionale pour l'Europe. Elle a demandé que ces offres soient transmises au Directeur général pour qu'il prenne une décision en consultation avec les membres de la région.

59. La Conférence a approuvé à l'unanimité la déclaration de la délégation de l'Irlande selon laquelle, compte tenu de l'élargissement récent de l'Union européenne et des changements en cours dans cette région élargie, la Communauté européenne et ses 25 États Membres estiment que le moment est venu de réévaluer les objectifs et le cadre d'ensemble de la Conférence régionale pour l'Europe, ainsi que de la Commission européenne d'agriculture (ECA), qui est l'organe préparatoire technique de la Conférence régionale.

60. La Conférence est convenue que le Comité exécutif de la Commission européenne d'agriculture serait chargé d'examiner la manière dont les futures conférences devraient être organisées, en vue de soumettre les changements proposés à l'examen du Groupe régional européen durant les préparatifs de la prochaine (vingt-cinquième) Conférence régionale pour l'Europe.

61. La Conférence est convenue en outre que le Comité exécutif examinerait comment la Conférence régionale pour l'Europe pourrait répondre au mieux aux besoins de ses membres et s'adapter davantage aux changements en cours dans la région Europe. La Conférence régionale pour l'Europe devrait continuer à promouvoir des débats sur des thèmes intéressant l'ensemble de la région européenne et à mobiliser une nombreuse participation.

## **AUTRES QUESTIONS**

62. La Conférence a accueilli avec satisfaction les deux événements parallèles organisés par le gouvernement du pays hôte autour des deux thèmes techniques de l'ordre du jour<sup>13</sup>.

63. La Conférence s'est également félicitée que des sessions d'information sur le programme de terrain de la FAO aient été organisées<sup>14</sup>.

## **ADOPTION DU RAPPORT**

64. Le texte du projet de rapport a été approuvé par la Conférence, avec quelques amendements.

## **CLÔTURE DE LA CONFÉRENCE**

65. S'exprimant au nom du Directeur général, la Représentante régionale pour l'Europe a remercié le gouvernement du pays hôte d'avoir offert l'hospitalité à toutes les délégations. Elle a remercié tout particulièrement le personnel de l'École nationale supérieure agronomique de Montpellier (ENSA) pour les excellentes installations mises à disposition qui ont facilité le bon déroulement des travaux de la Conférence.

66. S'exprimant au nom du Gouvernement français, le Président a rendu hommage à toutes les délégations pour leur participation active et plus particulièrement aux dix délégations qui représentaient les nouveaux pays membres de l'Union européenne. Il a également évoqué les grands efforts déployés par les autres pays de la sous-région du sud-est de l'Europe en vue de pouvoir adhérer à l'Union européenne à l'avenir. Le Président a tenu à ce qu'il soit pris acte de sa satisfaction pour la généreuse contribution offerte par l'ENSA, l'INRA, le CIRAD et Agropolis.

<sup>13</sup> Événement parallèle au point 6 de l'ordre du jour « Qualité des denrées alimentaires et développement durable »  
Événement parallèle au point 7 de l'ordre du jour « La recherche agricole au service du développement rural durable »

<sup>14</sup> i) Présentation du projet « Développement agricole et rural durable dans les régions montagneuses »  
ii) Programme de terrain sur les projets en cours dans les Balkans occidentaux et approche future (Serbie-et-Monténégro et L'ex-République yougoslave de Macédoine ).

---

**APPENDIX A  
ANEXE A  
APENDICE A**

---

**LIST OF PARTICIPANTS  
LISTE DES PARTICIPANTS  
LISTA DE PARTICIPANTES**

<b>Chairperson</b>	France
<b>Président</b>	
<b>Presidente</b>	
<b>Vice-Chairpersons</b>	Ireland
<b>Vice-Président(e)s</b>	Turkey
<b>Vicepresidentes</b>	Ukraine
<b>Rapporteur</b>	Spain
<b>Independent Chairman of the FAO Council</b>	Aziz MEKOUAR (Morocco)
<b>Président indépendant du Conseil de la FAO</b>	
<b>Presidente Independiente del Consejo de la FAO</b>	

**MEMBER NATIONS**  
**ÉTATS MEMBRES**  
**ESTADOS MIEMBROS**

**ALBANIA - ALBANIE**

Delegate  
Agron DUKA  
Minister for Agriculture and Food  
Ministry of Agriculture and Food  
“Desmoret e Kombit” Boulevard No. 2  
Tirana  
Tel: +355 4 227924  
Fax: +355 4 227294  
Email: [personel@icc.al.eu.org](mailto:personel@icc.al.eu.org)

Alternate  
Sali METANI  
Director of International Relations  
and European Integration Department  
Ministry of Agriculture and Food  
“Desmoret e Kombit” Boulevard No. 2  
Tirana  
Email: [salimatani@yahoo.com](mailto:salimatani@yahoo.com)

**ARMENIA - ARMÉNIE**

Delegate  
Zohrab V. MALEK  
Ambassador to FAO  
Permanent Representative of  
the Republic of Armenia to FAO  
Via Camillo Sabatini 102  
00144 Rome  
Tel: +39 065201924  
Fax: +39 065201924  
Email: [armambfao@virgilio.it](mailto:armambfao@virgilio.it)

**AUSTRIA - AUTRICHE**

Delegate  
Mrs Hedwig WÖGERBAUER  
Director  
Head of FAO and OECD Division  
Federal Ministry of Agriculture and  
Forestry, Environment and Water  
Management  
Stubenring 1  
A-1010 Vienna  
Tel: +43 1 71100 Kl. 2812  
Fax: +43 1 71100 2959  
Email: [hedwig.woegerbauer@lebensministerium.gv.at](mailto:hedwig.woegerbauer@lebensministerium.gv.at)

Alternate  
Mrs Natalie FEISTRITZER  
Permanent Representative of Austria  
to FAO  
Via Pergolesi 3  
00198 Rome  
Tel: +39 06844014227  
Fax: +39 068543286  
Email: [natalie.feistritzer@bmaa.gv.at](mailto:natalie.feistritzer@bmaa.gv.at)

**AZERBAIJAN - AZERBAÏDJAN**  
**AZERBAIYÁN**

Delegate  
Irshad ALIYEV  
Minister for Agriculture  
Ministry of Agriculture  
U. Hajibeyov St. 40  
Government House  
370016 Baku  
Tel: +994 12 933745  
Fax: +994 12 930884  
Email: [intagry@azerin.com](mailto:intagry@azerin.com)

Alternate  
 Ramiz SAFAROV  
 Head of the Veterinary Department  
 Minister for Agriculture  
 Ministry of Agriculture  
 U. Hajibeyov St. 40  
 Government House  
 370016 Baku  
 Tel: +994 12 626632  
 Fax: +994 12 626606  
 Email: [intagry@azerin.com](mailto:intagry@azerin.com)

**BELGIUM - BELGIQUE -  
BÉLGICA**

Délégué  
 Christian MONNOYER  
 Ambassadeur  
 Représentant permanent de la  
 Belgique auprès de la FAO  
 8 Via Omero  
 I-00197 Rome  
 Italy  
 Tel: +39 06 3203903  
 Fax: +39 06 3203992  
 Email: [christian.monnoyer@diplobel.org](mailto:christian.monnoyer@diplobel.org)

Suppléants  
 René POISMANS  
 Ingénieur  
 Coordination agricole  
 Direction générale de l'Agriculture  
 de la Région Wallonne  
 Boulevard S. Bolivar 30  
 B-1000 Bruxelles  
 Fax: +32 2 2083568  
 Email: [r.poismans@mrw.wallonie.be](mailto:r.poismans@mrw.wallonie.be)

Mme Eugenia BASTARRECHE  
 174 rue Joseph II  
 B-1000 Bruxelles  
 Tel: +32 2 2346810  
 Fax: +32 2 2311410  
 Email: [mebastianreche@aefjn.org](mailto:mebastianreche@aefjn.org)

**BOSNIA AND HERZEGOVINA -  
BOSNIE-HERZÉGOVINE -  
BOSNIA Y HERZEGOVINA**

Delegate  
**BULGARIA - BULGARIE**

Delegate  
 Ilia KRASTELNIKOV  
 Ambassador  
 Permanent Representative to FAO  
 Via Pietro Paolo Rubens 21  
 00197 Rome  
 Italy  
 Tel: +39 06 3224640  
 Fax: +39 06 3226122  
 Email: [prbul.fao@virgilio.it](mailto:prbul.fao@virgilio.it)

Alternates  
 Ms Rossitsa GEORGOVA  
 Head of Bilateral Relations and  
 International Organizations  
 Division  
 Ministry of Agriculture and Forestry  
 55 Hristo Botev Blvd  
 Sofia 1040  
 Tel: +359 2 981 0735  
 Fax: +359 2 981 0735  
 Email: [rossygeorgova@yahoo.com](mailto:rossygeorgova@yahoo.com)

Philip GARKOV  
 State Expert  
 Human Rights and International  
 Humanitarian Organizations  
 Department  
 Ministry of Foreign Affairs  
 2 Alexander Zhendov Str  
 Sofia 1113  
 Fax: +359 2 971 2434  
 Email: [phgarkov@mfa.gov.bulgaria](mailto:phgarkov@mfa.gov.bulgaria)

**CROATIA - CROATIE - CROACIA**

Delegate  
 Petar ČOBANKOVIĆ  
 Minister for Agriculture, Forestry  
 and Water Management  
 Ministry of Agriculture, Forestry  
 and Water Management  
 Ulica grada Vukovara 78  
 HR 10000 Zagreb  
 Tel: +385 1 6106111  
 Fax: +385 1 6109200

Alternates  
 Miroslav BOŽIĆ  
 Assistant Minister  
 Ministry of Agriculture, Forestry  
 and Water Management  
 Ulica grada Vukovara 78  
 HR 10000 Zagreb  
 Tel: +385 1 6106111  
 Fax: +385 1 6109206  
 Email: [mbozic@mps.hr](mailto:mbozic@mps.hr)

Drago KRALJEVIĆ  
 Ambassador  
 Embassy of the Republic of Croatia  
 Via L. Bodio 74-76  
 00191 Rome  
 Tel: +39 06 36307650  
 Fax: +39 06 36303405

Ms Lidija MRKOĆI  
 Head of the International Relations  
 Unit  
 Ministry of Agriculture, Forestry  
 and Water Management  
 Ulica grada Vukovara 78  
 HR 10000 Zagreb  
 Tel: +385 1 6106111  
 Fax: +385 1 6109206  
 Email: [lidiya.mrkoci@mps.hr](mailto:lidiya.mrkoci@mps.hr)

Ms Marina DEUR  
 Senior Counsellor  
 Ministry of Agriculture, Forestry  
 and Water Management  
 Ulica grada Vukovara 78  
 HR 10000 Zagreb  
 Tel: +385 1 6106111  
 Fax: +385 1 6109206  
 Email: [mdeur@mps.hr](mailto:mdeur@mps.hr)

Mrs Jasminka KINNARD FAJDETIĆ  
 Ministry of Agriculture, Forestry  
 and Water Management  
 Ulica grada Vukovara 78  
 HR 10000 Zagreb  
 Tel: +385 1 6106111  
 Fax: +385 1 6109200

**CYPRUS - CHYPRE - CHIPRE**

Delegate  
 George POULIDES  
 Ambassador to FAO  
 Permanent Representation of the  
 Republic of Cyprus to FAO  
 Piazza Farnese 44  
 00186 Rome  
 Italy  
 Tel: +39 06 6865758  
 Fax: +39 06 68803756  
 Email: [faoprcyp@tin.it](mailto:faoprcyp@tin.it)

Alternate  
 Haris ZANNETIS  
 Senior Officer  
 Ministry of Agriculture, Natural  
 Resources and Environment  
 Loukis Akritas Avenue  
 1411 Nicosia  
 Fax: +357 22774234  
 Email: [FAOR-cy@cy.net](mailto:FAOR-cy@cy.net)

**CZECH REPUBLIC -  
RÉPUBLIQUE TCHÈQUE -  
REPÚBLICA CHECA**

Delegate  
 Pavel ŠKODA  
 Permanent Representative of the  
 Czech Republic to FAO  
 Embassy of the Czech Republic  
 Via dei Gracchi 322  
 00192 Rome  
 Italy  
 Tel: +39 063609571  
 Fax: +39 063244459  
 Email: [pavelskoda@tiscali.it](mailto:pavelskoda@tiscali.it)

Alternates  
 Miroslav BELICA  
 Deputy Director for Development  
 Ministry of Foreign Affairs of  
 the Czech Republic  
 Loretanske nam. 5  
 Prague 1  
 Fax: +420 224 182491  
 Email: [miroslav.belica@mzv.cz](mailto:miroslav.belica@mzv.cz)

Josef HOLEJSOVSKY  
 General Director  
 Chief Veterinary Officer  
 State Veterinary Administration  
 Szezska 7  
 Prague 2  
 Email: [j.holejsovsky@svscr.cz](mailto:j.holejsovsky@svscr.cz)

Jiří MUCHKA  
 Secretary of the National FAO  
 Committee  
 Ministry of Agriculture  
 Tesnov 17  
 117 05 Prague 1  
 Tel: +420 221812452  
 Fax: +420 224 810423  
 Email: [muchka@mze.cz](mailto:muchka@mze.cz)

František SLÁDEK  
 Director-General  
 Section of Food Production  
 Ministry of Agriculture  
 Těšnov 17  
 117 05 Prague 1  
 Fax: +420 221812985  
 Email: [sladek@mze.cz](mailto:sladek@mze.cz)

**DENMARK - DANEMARK -  
DINAMARCA**

Delegate  
 Søren SKAFTE  
 Minister  
 Deputy Permanent Representative  
 to FAO  
 Royal Danish Embassy  
 Via dei Monti Parioli 50  
 00197 Rome  
 Tel: +39 0697748329  
 Fax: +39 0697748399  
 Email: [sorska@um.dk](mailto:sorska@um.dk)

Alternates  
 Ms Pia FOGSGAARD  
 Higher Executive Officer  
 Ministry of Food, Agriculture and  
 Fisheries  
 Holbergsgade 2  
 DK 1057 Copenhagen K  
 Tel: +45 33924292  
 Fax: +45 33123670  
 Email: [pfo@fvm.dk](mailto:pfo@fvm.dk)

**ESTONIA - ESTONIE**

Delegate  
 Hendrik KUUSK  
 Head  
 Department of Veterinary and  
 Food  
 Ministry of Agriculture  
 Lai 39/41  
 15056 Tallinn  
 Tel: +372 6256142  
 Fax: +372 6256210  
 Email: [hendrik.kuusk@agri.ee](mailto:hendrik.kuusk@agri.ee)

Alternates  
 Ruve SCHANK  
 Head  
 Department of Public and  
 Foreign Affairs  
 Ministry of Agriculture  
 Lai 39/41  
 15056 Tallinn  
 Fax: +342 631 3628  
 Email: [ruve.schank@agri.ee](mailto:ruve.schank@agri.ee)

Ivari NIINEMÄE  
 Head of Bureau of Research,  
 Education and Extension  
 Ministry of Agriculture  
 Lai 39/41  
 15056 Tallinn  
 Tel: +3726256186  
 Fax: +3726256245  
 Email: [Ivari.niinemae@agri.ee](mailto:Ivari.niinemae@agri.ee)

Illar LEMETTI  
 Director of the Agricultural  
 Research Centre  
 Ministry of Agriculture  
 Lai 39/41  
 15056 Tallinn

**EUROPEAN COMMUNITY  
 (MEMBER ORGANIZATION) -  
 COMMUNAUTÉ EUROPÉENNE  
 (ORGANISATION MEMBRE) -  
 COMUNIDAD EUROPEA  
 (ORGANIZACIÓN MIEMBRO)**

Delegate  
 Luis RITTO  
 Permanent Representative  
 Delegation of the European Commission  
 to FAO and to the UN Organizations  
 Via IV Novembre 149  
 00187 Rome  
 Italy  
 Tel: +39 06 6782672  
 Fax: +39 06 679 78 30  
 Email: [Luis.Ritto@cec.eu.int](mailto:Luis.Ritto@cec.eu.int)

Alternate  
 Francisco-Javier ALCAZAR SIRVENT  
 Principal Administrator  
 European Commission  
 Rue de la Loi 130  
 1049 Bruxelles  
 Fax: +32 2 2969636  
 Email: [javier.alcazar@cec.eu.int](mailto:javier.alcazar@cec.eu.int)

**FINLAND - FINLANDE -  
 FINLANDIA**

Delegate  
 Veli-Pekka TALVELA  
 Director-General  
 Ministry of Agriculture and Forestry  
 P.O. Box 30 00023 Government  
 Fax: +358 9 160 52266  
 Email: [veli-pekkatalvela@mmm.fi](mailto:veli-pekkatalvela@mmm.fi)

Alternates  
 Ms Anna SANTALA  
 Senior Officer  
 Ministry of Agriculture and Forestry  
 P.O. Box 00023 Government  
 Fax: +358 9 160 52266  
 Email: [anna.santala@mmm.fi](mailto:anna.santala@mmm.fi)

Ms Kaisa KARTTUNEN  
 Counsellor (Agriculture)  
 Deputy Permanent Representative  
 of Finland  
 Embassy of the Republic of Finland  
 Via Lisbona 3  
 00198 Rome  
 Tel: +39 06852231  
 Fax: +39 068540362  
 Email: [kaisa.karttunen@formin.fi](mailto:kaisa.karttunen@formin.fi)

## FRANCE - FRANCIA

Délégué  
 Hervé GAYMARD  
 Ministre de l'agriculture, de  
 l'alimentation, de la pêche et  
 des affaires rurales  
 Ministère de l'agriculture, de  
 l'alimentation, de la pêche et  
 des affaires rurales  
 Service des relations internationales  
 3 rue Barbet de Jouy  
 75007 Paris  
 Tel: +33 1 49554620  
 Fax: +33 1 49555942

Suppléants  
 Alain PIERRET  
 Président du Comité interministériel  
 de l'agriculture et de l'alimentation  
 (CIAA)  
 Carré Austerlitz 2  
 Boulevard Diderot  
 75572-Paris  
 Tel: +33 1 44871600  
 Fax: +33 1 44871604  
 Email: [ajpierret@free.fr](mailto:ajpierret@free.fr)

Charles MILLON  
 Ambassadeur auprès de l'OAA  
 Représentation permanente de la  
 France auprès de l'OAA  
 Corso del Rinascimento 52  
 00186 Rome  
 Italy  
 Tel: +39 06 68405240  
 Fax: +39 06 6892692  
 Email:  
[charles.millon@diplomatie.gouv.fr](mailto:charles.millon@diplomatie.gouv.fr)

Patrick PRUVOT  
 SG du Comité interministériel  
 de l'agriculture et de l'alimentation  
 (CIAA)  
 Carré Austerlitz 2  
 Boulevard Diderot  
 75012 Paris  
 Tel: +33 1 44871600  
 Fax: +33 1 44871604  
 Email: [patrick.pruvot@sgci.gouv.fr](mailto:patrick.pruvot@sgci.gouv.fr)

Michel THIBIER  
 Directeur général de  
 l'Enseignement et de la Recherche  
 Ministère de l'agriculture, de  
 l'alimentation, de la pêche et  
 des affaires rurales  
 Service des relations internationales  
 3 rue Barbet de Jouy  
 75007 Paris

Mme Marion GUILLOU  
 Directrice Générale de l'INRA  
 Institut National de la Recherche  
 Agronomique (INRA)  
 147 rue de l'Université  
 75338 Paris Cédex 07  
 Tel: +33 142759121  
 Fax: +33 142759377

Benoît LEAFFRE  
 Directeur général  
 Centre de Coopération Internationale en  
 Recherche Agronomique pour le  
 Développement (CIRAD)  
 42 rue Scheffer  
 75116 Paris  
 Fax: +33 1 53702034  
 Email: [directeur\\_general@cirad.fr](mailto:directeur_general@cirad.fr)

Philippe DELACROIX  
 Sous-directeur économique  
 Direction des Nations Unies et des  
 organisations internationales  
 37 quai d'Orsay  
 75007 Paris  
 Fax: +33 1 43175558  
 Email:  
[philippe.delacroix@diplomatie.gouv.fr](mailto:philippe.delacroix@diplomatie.gouv.fr)

Mme Claire GAUDOT  
Conseiller scientifique  
Représentation permanente de la France auprès de l'OAA  
Corso del Rinascimento 52  
00186 Rome  
Italy  
Tel: +39 06 68405222  
Fax: +39 06 6892692  
Email:  
[conseiller-scientifique.rpfrancefao@tuttopmi.it](mailto:conseiller-scientifique.rpfrancefao@tuttopmi.it)

Jean-Paul PELLISSIER  
Chef du Bureau Afrique Méditerranée et Organisations Internationales  
Ministère de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche et des affaires rurales  
Service des relations internationales  
3 rue Barbet de Jouy  
75007 Paris  
Tel: +33 1 49554866  
Email:  
[jean-paul.pellissier@agriculture.gouv.fr](mailto:jean-paul.pellissier@agriculture.gouv.fr)

Daniel ROCCHI  
Chargé de mission  
Direction générale de l'Enseignement et de la Recherche  
Ministère de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche et des affaires rurales  
Service des relations internationales  
1 avenue de Courrendal  
75007 Paris  
Email:  
[daniel.rocchi@agriculture.gouv.fr](mailto:daniel.rocchi@agriculture.gouv.fr)

Robert JANELLE  
Chargé de mission  
Direction de la Coopération technique  
Ministère des Affaires Etrangères  
37 quai d'Orsay  
75007 Paris

Ludovic LARBODIERE  
Chargé de mission OAA  
3 rue Barbet de Jouy  
75349 Paris 07 SP  
Tel: +33 1 49554620  
Fax: +33 1 49555942  
Email:  
[ludovic.larbodiere@agriculture.gouv.fr](mailto:ludovic.larbodiere@agriculture.gouv.fr)

Sven-Erik SJÖDEN  
Rédacteur  
Direction des Nations Unies et Organisations Internationales  
Ministère des Affaires Etrangères  
37 quai d'Orsay  
75007 Paris  
Fax: +33 1 43175558  
Email:  
[sven-erik.sjoden@diplomatie.gouv.fr](mailto:sven-erik.sjoden@diplomatie.gouv.fr)

Mlle Emilie VANDECANDELAERE  
Chargé d'étude nutrition  
Direction générale de l'alimentation  
Ministère de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche et des affaires rurales  
251 rue de Vaugirard  
75732 Paris Cédex 15  
Tel: +33 1 49555863  
Fax: +33 1 49555948  
Email:  
[Emilie.vandecandelaere@agriculture.gouv.fr](mailto:Emilie.vandecandelaere@agriculture.gouv.fr)

Mme Marie-Laure VACHÉ  
Chargée de communication  
Ministère de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche et des affaires rurales  
78 rue de Varenne  
75700 Paris  
Tel: +33 1 49555697  
Fax: +33 1 49554590  
Email:  
[marie-laure.vache@agriculture.gouv.fr](mailto:marie-laure.vache@agriculture.gouv.fr)

Alain DEREVIER  
 Chargé de Mission  
 Recherche pour le Développement  
 Durable  
 Ministère des Affaires Etrangères  
 244 Boulevard Saint-Germain  
 75 030 Paris SP 07  
 Fax: +33 1 43 178925  
 Email:  
[Alain.Derevier@diplomatie.gouv.fr](mailto:Alain.Derevier@diplomatie.gouv.fr)

Denis DESPRÉAUX  
 Chargé de Mission  
 Recherche pour le Développement  
 Durable  
 MENESR  
 110 rue de Grenelle  
 75357 Paris 07 SP  
 Fax: +33 1 55557067  
 Email:  
[denis.despreaux@education.gouv.fr](mailto:denis.despreaux@education.gouv.fr)

Philippe LEMERCIER  
 Directeur Europe et International  
 IFREMER  
 155 rue JJ Rousseau  
 92138 Issy les Moulineaux Cedex  
 Tel: +33 1 46482180  
 Fax: +33 1 46482188  
 Email: [philippe.lemmercier@ifremer.fr](mailto:philippe.lemmercier@ifremer.fr)

Philippe FERLIN  
 Directeur des Relations Internationales  
 Institut National de la Recherche  
 Agronomique (INRA)  
 147 rue de l'Université  
 75338 Paris Cédex 07  
 Tel: +33 142759121  
 Fax: +33 142759377  
 Email: [ferlin@paris.inra.fr](mailto:ferlin@paris.inra.fr)

Harry PALMIER  
 Chargé de mission pour la coopération  
 multilatérale  
 Institut de recherche pour le  
 Développement (IRD)  
 213 rue Lafayette  
 75480 Paris Cédex 10  
 Tel: +33 1 48037579  
 Fax: +33 140362385  
 Email: [harry.palmier@paris.ird.fr](mailto:harry.palmier@paris.ird.fr)

Christian HOSTE  
 Délégué aux institutions internationales  
 à la Méditerranée et à l'Europe  
 bilatérale du CIRAD  
 42 rue Scheffer  
 75116 Paris

Bernard HUBERT  
 Directeur adjoint  
 Institut National de la Recherche  
 Agronomique (INRA)  
 147 rue de l'Université  
 75338 Paris Cédex 07

Michel RIBARD  
 Chargé de mission Méditerranée  
 Institut National de la Recherche  
 Agronomique (INRA)  
 2 Place Pierre Viala  
 34060 Montpellier Cedex 1  
 Tel: +33 4 99613101  
 Fax: +33 4 67543201  
 Email: [ribard@ensam.inra.fr](mailto:ribard@ensam.inra.fr)

Mme Estelle BIENABE  
 Chercheur  
 CIRAD  
 CIRAD TERA TA 60/15  
 73 av. J.-F. Breton  
 34398 Montpellier Cédex 5  
 Tel: +33 4 67684457  
 Fax: +33 4 67614415  
 Email: [estelle.bienabe@cirad.fr](mailto:estelle.bienabe@cirad.fr)

Eric CARDINALE  
 Laboratoire de Bactériologie et  
 de Pathologie aviaire  
 CIRAD-EMVT  
 ISRA-LNERV  
 BP 2057  
 Dakar-Hann  
 Sénégal  
 Tel: +221 8323658  
 Fax: +221 8211879  
 Email: [eric.cardinale@cirad.fr](mailto:eric.cardinale@cirad.fr)

Bernard DUPUY  
 Responsable communication  
 TA 173/05 Avenue Agropolis  
 34398 Montpellier  
 Fax: +33 4 67617537  
 Email: [bernard.dupuy@cirad.fr](mailto:bernard.dupuy@cirad.fr)

Hubert OMONT  
 Chargé de mission  
 CIRAD  
 TA 80/PS3  
 Boulevard de la Lironde  
 34398 Montpellier Cédex 5  
 Tel: +33 4 67615594  
 Fax: +33 4 67615659  
 Email: [hubert.omont@cirad.fr](mailto:hubert.omont@cirad.fr)

Jean Pascal PICHOT  
 CIRAD-Tera TA 60/15  
 73 rue JF BRETON  
 34398 Montpellier Cédex 05  
 Fax: +33 4 67614415  
 Email: [jean-pascal.pichot@cirad.fr](mailto:jean-pascal.pichot@cirad.fr)

Max REYNES  
 Chargé de mission  
 CIRAD-FLHOR  
 TA 50/PS4  
 Bd de la Lironde  
 34398 Montpellier Cédex 5  
 Fax: +33 4 67614433  
 Email: [max.reynes@cirad.fr](mailto:max.reynes@cirad.fr)

Fanny CONESA  
 Ingénieur Qualité, Sécurité,  
 Environnement  
 Direction du Développement  
 Rural Durable, de l'Agriculture,  
 de la Forêt et de la Pêche  
 Hôtel de Région  
 201 Avenue de la Pompignane  
 34064 Montpellier Cédex 2  
 Tel: +33 4 67229729  
 Fax: +33 4 67228191  
 Email:  
[conesa.fanny@cr-languedocroussillon.fr](mailto:conesa.fanny@cr-languedocroussillon.fr)

Mlle Marion BLANES-BLANC  
 Assistante parlementaire du  
 Sénateur Marcel Vidal  
 Permanence parlementaire  
 330 Avenue Michel Teule  
 Bâtiment C  
 34000 Montpellier  
 Email: [marcel.vidal@wanadoo.fr](mailto:marcel.vidal@wanadoo.fr)

Mlle Catherine RIVOAL  
 Chef pôle éditions  
 Ministère de l'agriculture, de  
 l'alimentation, de la pêche et  
 des affaires rurales  
 78 rue de Varenne  
 75349 Paris 07 SP  
 Tel: +33 1 49555179  
 Fax: +33 1 49554847  
 Email:  
[catherine.rivoal@agriculture.gouv.fr](mailto:catherine.rivoal@agriculture.gouv.fr)

Jean Pierre GAILLARD  
 Directeur innovation et communication  
 CIRAD  
 TA 173/04  
 Avenue Agropolis  
 34398 Montpellier  
 Tel: +33 4 67615859  
 Email: [directeur\\_incom@cirad.fr](mailto:directeur_incom@cirad.fr)

Emmanuel THEVENIN  
 Chef du projet  
 Atelier technique des espaces naturels  
 2 place viala  
 34 Montpellier  
 Tel: +33 4 67043030  
 Fax: +33 4 67588895  
 Email: [emmanuel.thevenin@espaces-naturels.fr](mailto:emmanuel.thevenin@espaces-naturels.fr)

Mme Edith VIDAL  
 Chef du service des stratégies agricoles et Industrielles  
 Ministère de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche et des affaires rurale  
 DPEI  
 3 rue Barbet de Jouy  
 75017 Paris  
 Tel: +33 1 49555812  
 Fax: +33 1 49555822  
 Email: [edith.vidal@agriculture.gouv.fr](mailto:edith.vidal@agriculture.gouv.fr)

Sylvain LAMBERT  
 Conseiller diplomatique  
 Ministère de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche et des affaires rurale  
 Ministère de l'Agriculture  
 78 rue de Varenne  
 75007 Paris  
 Tel: 0680666056

Christophe BOYER  
 Président du Bureau  
 AEFJN  
 20 rue du Printemps  
 75017 Paris  
 Tel: 0608817373  
 Email: [xopheboyer@wanadoo.fr](mailto:xopheboyer@wanadoo.fr)

Jean-Marie GUILLOUX  
 Directeur  
 Programme mission Agrobiosciences  
 ENFA/INRA  
 BP 327  
 Castanet Tolosan  
 31520 France  
 Tel: 0680934000  
 Email: [guilloux@agrobiosciences.com](mailto:guilloux@agrobiosciences.com)

Michel BAREL  
 CIRAD  
 Programme Cacao  
 Avenue Agropolis  
 34398 Montpellier  
 Cédex 5  
 Email: [michel.barel@cirad.fr](mailto:michel.barel@cirad.fr)

Mme Sandrine SEBAN  
 Chargé de mission  
 Ministère de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche et des affaires rurale  
 3 rue Barbet de Jouy  
 75007 Paris  
 Tel: +33 1 49558360  
 Email: [sandrine.seban@agriculture.gouv.fr](mailto:sandrine.seban@agriculture.gouv.fr)

Mme Marty BURGAUD  
 CIRAD  
 DG-DRLR  
 Avenue Agropolis  
 34398 Montpellier  
 Cédex 5  
 Email: [marty.burgaud@cirad.fr](mailto:marty.burgaud@cirad.fr)

Mme Florence VIGIER  
 Chargée de communication  
 CIRAD  
 Avenue Agropolis  
 34398 Montpellier

## **GEORGIA - GÉORGIE**

Delegate  
 Mamuka MESKHI  
 Assistant to the Minister  
 Ministry of Agriculture  
 41 Kostava Street  
 Tbilisi  
 Tel: +99577 403022  
 Fax: +99532 333112  
 Email: [mamumes@gol.ge](mailto:mamumes@gol.ge)

## **GERMANY - ALLEMAGNE - ALEMANIA**

Delegate  
 Martin NISSEN  
 Head of Division  
 Federal Ministry of Consumer  
     Protection, Food and Agriculture  
 Wilhelmstr. 54  
 D-10117 Berlin  
 Tel: +49 302006-3191  
 Fax: +49 228 5293351  
 Email: [Martin.Nissen@bmvel.bund.de](mailto:Martin.Nissen@bmvel.bund.de)

Alternate  
 Ms Renate VOGELSANG  
 Assistant Head of Division  
 Federal Ministry of Consumer  
     Protection, Food and Agriculture  
 Wilhelmstr. 54  
 10119 Berlin  
 Tel: +49 30 2006 3515  
 Fax: +49 30 2006-3276  
 Email:  
[Renate.Vogelsang@BMVEL.BUND.DE](mailto:Renate.Vogelsang@BMVEL.BUND.DE)

## **GREECE - GRÈCE - GRECIA**

Delegate  
 Pavlos PEZAROS  
 Director of the Department for  
     Agricultural Policy  
 Ministry of Rural Development  
     and Food  
 5 Acharnon Street  
 10176 Athens  
 Tel: +302 10 2125593  
 Fax: +302 10 5249097  
 Email: [ppezaz@minagric.gr](mailto:ppezaz@minagric.gr)

Alternates  
 Emmanuel MANOUSSAKIS  
 Alternate Permanent Representative to  
 FAO  
 Embassy of Greece  
 Viale G. Rossini 4  
 00198 Rome  
 Italy  
 Tel: +39 06 8537551  
 Fax: +39 06 85375503  
 Email: [gremroma@tin.it](mailto:gremroma@tin.it)

Constantine VIZIOTIS  
 Economist  
 Expert on FAO matters  
 Ministry of Rural Development  
     and Food  
 5 Acharnon Street  
 10176 Athens  
 Fax: +302 10 5249097  
 Email: [ax5u00g@minagri.gr](mailto:ax5u00g@minagri.gr)

Mrs Lydia BOUZA  
 Adviser to the Secretary General  
 Ministry of Rural Development  
     and Food  
 5 Acharnon Street  
 10176 Athens  
 Fax: +302 10 5249097

## **HUNGARY - HONGRIE - HUNGRÍA**

Delegate  
 Fülöp BENEDEK  
 Secretary of State  
 Chairman of the Hungarian  
     National FAO Committee  
 Ministry of Agriculture and  
     Rural Development  
 1860 Budapest 55, Pf. 1  
 Fax: +361 301 4662

Alternates  
 Ms Mariann KOVÁCS  
 Head of Department of  
 International Relations  
 Ministry of Agriculture and  
 Rural Development  
 1860 Budapest, 55. Pf. 1  
 Tel: +361 3022000  
 Fax: +361 301 4662

Ms. Katalin BAKK  
 Secretary-General of the  
 Hungarian National FAO  
 Committee  
 Ministry of Agriculture and  
 Rural Development  
 1860 Budapest, 55. Pf. 1  
 Fax: +361 301 4662  
 Email: [katalin.bakk@fvm.hu](mailto:katalin.bakk@fvm.hu)

Ms. Enikő ZOBOR  
 Counsellor  
 Ministry of Agriculture and  
 Rural Development  
 1860 Budapest, 55. Pf. 1

András CZETI  
 Head of Department  
 Office of the Secretary of  
 State  
 Ministry of Agriculture and  
 Rural Development  
 1860 Budapest, 55. Pf. 1  
 Tel: +36 30 6062997  
 Fax: +361 301 4662  
 Email: [czetia@posta.fum.hg](mailto:czetia@posta.fum.hg)

Zoltán KÁLMÁN  
 Permanent Representative to FAO  
 Permanent Representation of  
 Hungary to FAO  
 Via Luigi Lilio 59 C/10  
 00142 Rome  
 Italy  
 Tel: +39 06 5190116  
 Fax: +39 06 5032121  
 Email: [hufaorep@hufaorep.191.it](mailto:hufaorep@hufaorep.191.it)

Norbert SOMOGYI  
 Attaché agricole  
 Ambassade de Hongrie  
 140 avenue Victor Hugo  
 75116 Paris  
 France  
 Tel: +33 1 53706712  
 Fax: +33 1 47273563  
 Email: [agriculture@ambhongrie.org](mailto:agriculture@ambhongrie.org)

### **ICELAND - ISLANDE - ISLANDIA**

Delegate

### **IRELAND – IRLANDE – IRLANDA**

Delegate  
 Noel TREACY  
 Minister of State  
 Department of Agriculture and Food  
 Agriculture House  
 Kildare Street  
 Dublin 2  
 Fax: +353 1 6763947  
 Email: [noel.treacy@agriculture.gov.ie](mailto:noel.treacy@agriculture.gov.ie)

Alternates  
 Tony DEVLIN  
 Deputy Permanent Representative of  
 Ireland to FAO  
 Embassy of Ireland  
 Piazza di Campitelli 3  
 00196 Rome  
 Italy  
 Tel: +39 06 6979121  
 Fax: +39 06 69791231  
 Email: [tony.devlin@iveagh.irlgov.ie](mailto:tony.devlin@iveagh.irlgov.ie)

Séamus O’FLAHERTY  
 First Secretary for Agricultural Affairs  
 Embassy of Ireland  
 12 Avenue Foch  
 75116 Paris  
 France  
 Tel: +33 1 44175116  
 Fax: +33 1 44176760

Ms Sharon MURPHY  
 Deputy Head of Division  
 Economics and Planning Division  
 Department of Agriculture and Food  
 Agriculture House  
 Kildare Street  
 Dublin 2  
 Fax: +353 16072235  
 Email:  
[sharonm.murphy@agriculture.gov.ie](mailto:sharonm.murphy@agriculture.gov.ie)

Ms Cecelia RONAYNE  
 Executive Officer  
 Department of Agriculture and Food  
 Agriculture House  
 Kildare Street  
 Dublin 2  
 Fax: +353 16072235  
 Email:  
[cecilia.ronayne@agriculture.gov.ie](mailto:cecilia.ronayne@agriculture.gov.ie)

Kevin SMYTH  
 Chief Economist  
 Department of Agriculture and Food  
 Agriculture House  
 Kildare Street  
 Dublin 2  
 Fax: +353 1 6072235  
 Email: [kevin.smyth@agriculture.gov.ie](mailto:kevin.smyth@agriculture.gov.ie)

Aidan DUANE  
 Private Secretary to the  
 Minister of State  
 Agriculture House  
 Kildare Street  
 Dublin 2  
 Fax: +393 1 6763947  
 Email: [aidan.duane@agriculture.gov.ie](mailto:aidan.duane@agriculture.gov.ie)

Ms Cornelia KRETSCHMER  
 Fonctionnaire  
 Secrétariat général du Conseil de l'UE  
 Rue de la Loi 175 (40.50 DH 35)  
 B 1048 Bruxelles  
 Belgium  
 Fax: +32 22857227  
 Email:  
[cornelia.kretschmer@consilium.eu.int](mailto:cornelia.kretschmer@consilium.eu.int)

Jean-Pierre SABSOUB  
 Fonctionnaire  
 Secrétariat général du Conseil de l'UE  
 Rue de la Loi 175 (40.50 DH 35)  
 B 1048 Bruxelles  
 Belgium  
 Fax: +32 22857227  
 Email:  
[jean-pierre.sabsoub@consilium.eu.it](mailto:jean-pierre.sabsoub@consilium.eu.it)

## **ISRAEL - ISRAËL**

Delegate  
 Denis-Paul MORDEHAY-RODGOLD  
 Alternate Permanent Representative  
 of Israel to FAO  
 Embassy of the State of Israel  
 Via Michele Mercati 14  
 00197 Rome  
 Tel: +39 06 36198500  
 Fax: +39 0636198555  
 Email: [economico@roma.mfa.gov.il](mailto:economico@roma.mfa.gov.il)

Alternate  
 Rami KEREN  
 Director  
 International Relations Department  
 Agriculture Research Organization  
 Ministry of Agriculture and Rural  
 Development  
 8, Arania Street  
 Hakirya  
 Tel Aviv 61070

## **ITALY - ITALIE - ITALIA**

Délégué  
 Romualdo BETTINI  
 Rappresentante Permanente d'Italia  
 presso l'ONU  
 Piazza Margana 19  
 00186 Rome  
 Tel: 0039 06 6977961  
 Fax: 0039 06 6796352  
 Email: [rapp.ita.onu.rm@esteri.it](mailto:rapp.ita.onu.rm@esteri.it)

Suppléants  
 Paolo DUCCI  
 Direzione Generale per la  
 Cooperazione Economica e  
 Finanziaria Multilaterale  
 Responsabile del Coordinamento  
 FAO/IFAD/PAM  
 Ministero degli Affari Esteri  
 Via P. Tacchini 22  
 00197 Rome  
 Fax: +39 0636913660  
 Email: [pao.lo.ducci@esteri.it](mailto:pao.lo.ducci@esteri.it)

Sig.ra Marcella CASELLA  
 Dirigente  
 Dipartimento della Qualità dei  
 Prodotti Agroalimentari e dei  
 Servizi  
 Direzione Generale per la  
 Qualità dei Prodotti Agroalimentari  
 e la Tutela del Consumatore  
 Ministero delle Politiche Agricole  
 e Forestali  
 Via XX Settembre 20  
 00187 Rome  
 Fax: +39 0646656057  
 Email: [m.casella@politicheagricole.it](mailto:m.casella@politicheagricole.it)

Marco ROMITI  
 Primo Segretario  
 Rappresentanza Diplomatica Permanente  
 d'Italia presso l'ONU  
 Piazza Margana 19  
 00186 Rome  
 Tel: 0039 06 6977961  
 Fax: 0039 06 6796352  
 Email: [rapp.ita.onu.rm@esteri.it](mailto:rapp.ita.onu.rm@esteri.it)

Sig.ra Piera MARIN  
 Coordinatore Amministrativo  
 Ufficio Rapporti Internazionali  
 Ministero delle Politiche Agricole  
 e Forestali  
 Via XX Settembre 20  
 00187 Rome  
 Tel: +39 0646653086  
 Fax: +39 0646653086  
 Email: [p.marin@politicheagricole.it](mailto:p.marin@politicheagricole.it)

Sig.ra Mariella SANTEVECCHI  
 Direttore Tecnico  
 Direzione Generale per le  
 Politiche Strutturali e lo  
 Sviluppo Rurale  
 Ministero delle Politiche Agricole  
 e Forestali  
 Via XX Settembre 20  
 00187 Rome  
 Fax: +39 064881707  
 Email:  
[m.santevecchi@politicheagricole.it](mailto:m.santevecchi@politicheagricole.it)

Sig.ra Lucia GUIDARELLI  
 Dirigente Medico di II Livello  
 Direzione Generale della  
 Sanità Veterinaria e  
 degli Alimenti  
 Ministero della Salute  
 Piazza Marconi 25  
 00144 Rome  
 Tel: +39 06 59946828  
 Fax: +39 06 59946119  
 Email: [l.guidarelli@sanita.it](mailto:l.guidarelli@sanita.it)

Paolo AMMASSARI  
 Coordinatore Amministrativo  
 Direzione Generale per le Politiche  
 Strutturali e lo Sviluppo Rurale  
 Ministero delle Politiche Agricole  
 e Forestali  
 Via XX Settembre 20  
 00187 Rome  
 Fax: +39 064881707  
 Email: [p.ammassari@politicheagricole.it](mailto:p.ammassari@politicheagricole.it)

Sig.ra Patrizia ORTOLANI  
 Consigliere Ministeriale per la  
 FAO  
 Ministero delle Politiche Agricole  
 e Forestali  
 Via XX Settembre 20  
 00187 Rome

**LATVIA - LETTONIE - LETONIA**

Delegate  
 Mrs Laimdota STRAUJUMA  
 State Secretary  
 Ministry of Agriculture  
 2 Republikas Square  
 Riga LV-1981  
 Tel: +371 7027139  
 Fax: +371 7027512  
 Email: [Laimdota.Straujuma@zm.gov.lv](mailto:Laimdota.Straujuma@zm.gov.lv)

Alternates  
 Mrs Dace LUCAUA  
 Parliamentary Secretary  
 Ministry of Agriculture  
 2 Republikas Square  
 Riga LV-1981  
 Tel: +371 7027296  
 Fax: +371 7830272

Mrs Dzidra UPITE  
 Head of International Relations  
 Division  
 Ministry of Agriculture  
 2 Republikas Square  
 Riga LV-1981  
 Tel: +371 7027296  
 Fax: +371 7830272  
 Email: [dzidra.upite@zm.gov.lv](mailto:dzidra.upite@zm.gov.lv)

**LITHUANIA - LITUANIE - LITUANIA**

Delegate  
 Alfredas PUODŽIŪNAS  
 Head  
 Lithuania Food and Veterinary Audit Service  
 Kalvariju 153  
 Vilnius Post Code 08221  
 Fax: +370 5 2300596  
 Email: [apuodziunas@vet.lt](mailto:apuodziunas@vet.lt)

Alternate  
 Arturas BAGOTYRIUS  
 Deputy Director  
 State Food and Veterinary Service  
 Siesiku 19  
 Vilnius 07170  
 Fax: +370 5 2404362  
 Email: [abagotyrius@vet.lt](mailto:abagotyrius@vet.lt)

**LUXEMBOURG - LUXEMBURGO**

Délégué  
**MALTA - MALTE**

Delegate

**MOLDOVA, REPUBLIC OF - MOLDOVA, RÉPUBLIQUE DE - MOLDOVA, REPÚBLICA DE MOLDOVA**

Delegate  
 Viorel GUTU  
 Head of Investment Projects and Technical Assistance Department  
 Ministry of Agriculture and Food Industry  
 162 Stefan cel Mare Blvd  
 MD 2012 Chisinau  
 Tel: +373 22 210631  
 Fax: +373 22 210631  
 Email: [vgutsu@pfap.md](mailto:vgutsu@pfap.md)

Alternate  
 Viorel GHERCIU  
 Local Team Leader  
 Support to Rural Investment and Services Project  
 98, 31 August Street  
 Office 411  
 Chisinau MD-2004  
 Tel: +373 22 237801  
 Fax: +373 22 237802  
 Email:  
[Vgherciu@landell-mills.moldline.net](mailto:Vgherciu@landell-mills.moldline.net)

**MONACO**

Délégué

**THE NETHERLANDS - PAYS-BAS –  
PAÍSES BAJOS**

Delegate

Ewald WERMUTH

Ambassador

Permanent Representative of the  
Netherlands to FAO

Via delle Terme Deciane 6

00153 Rome

Italy

Tel: +39 065740306

Fax: +39 065744927

Email: [rof@minbuza.nl](mailto:rof@minbuza.nl)

Alternates

Niek SCHELLING

Senior Officer

International Food Quality Affairs  
Ministry of Agriculture, Nature and  
Food Quality

Department of Food and Veterinary  
Affairs

P.O. Box 20401

2500 EK The Hague

Tel: +31 703784426

Fax: +31 703786141

Email: [n.schelling@minlnv.nl](mailto:n.schelling@minlnv.nl)

Ms Daniëlle DE WAAL

Policy Coordinator

Department of International Affairs

Ministry of Agriculture, Nature and

Food Quality

Bezuidenhoutseweg 73

P.O. Box 20401

2500 EK The Hague

Tel: +31 703784063

Fax: +31 703786105

Email: [d.n.n.de.waal@minlnv.nl](mailto:d.n.n.de.waal@minlnv.nl)

**NORWAY - NORVÈGE - NORUEGA**

Delegate

Leif Helge KONGSHAUG

State Secretary

Ministry of Agriculture

P.O. Box 8007 Dep,

0030 Oslo

Fax: +47 22 249559

Email: [leif-helge.kongshaug@ld.dep.no](mailto:leif-helge.kongshaug@ld.dep.no)

Alternates

André MONSRUD

Adviser

Ministry of Agriculture

P.O. Box 8007 Dep,

0030 Oslo

Fax: +47 22 249559

Email: [andre-monsrud@ld.dep.no](mailto:andre-monsrud@ld.dep.no)

Ms Astrid ZACHARIASSEN

Higher Executive Officer

Ministry of Agriculture

P.O. Box 8007 Dep,

0030 Oslo

Fax: +47 22 249559

Email: [astrid.zachariassen@ld.dep.no](mailto:astrid.zachariassen@ld.dep.no)

**POLAND - POLOGNE - POLONIA**

Delegate

Romuald SZUNIEWICZ

Minister Plenipotentiary

Permanent Representative of the

Republic of Poland to FAO

Via Pietro Paolo Rubens 20

00197 Rome

Italy

Tel: +39 06 36204200

Fax: +39 06 3217895

Email: [polish.embassy@agora.stm.it](mailto:polish.embassy@agora.stm.it)

**Alternates**

Ms Małgorzata PIOTROWSKA  
 Deputy-Director  
 Department of Foreign Relations  
 Ministry of Agriculture and  
 Rural Development  
 ul. Wspólna 30  
 00-930 Warsaw  
 Email: [M.Piotrowska@minrol.gov.pl](mailto:M.Piotrowska@minrol.gov.pl)

Ryszard KOZŁOWSKI  
 General Director  
 Institute of Natural Fibres  
 Ul. Wojska Polskiego 71b  
 60-630 Poznań  
 Fax: +48 61 8417830  
 Email: [jorge@inf.poznan.pl](mailto:jorge@inf.poznan.pl)

**PORUGAL**

Delegate  
 Fernando António BIANCHI DE  
 AGUIAR  
 Secretary of State  
 Rural Development  
 Ministry of Agriculture, Rural  
 Development and Fisheries  
 Praça do Comércio  
 1149-010 Lisbon  
 Email: [fbaguiar@maorp.gov.pt](mailto:fbaguiar@maorp.gov.pt)

**Alternate**

João ALBERGARIA  
 Assistant to Secretary of State  
 Rural Development  
 Ministry of Agriculture, Rural  
 Development and Fisheries  
 Praça do Comércio  
 1149-010 Lisbon  
 Tel: +351 21 323470819  
 Email: [jbalbergaria@maorp.gov](mailto:jbalbergaria@maorp.gov)

**ROMANIA - ROUMANIE -  
RUMANIA**

Delegate  
 Mrs Gabriela DUMITRIU  
 Deputy Permanent Representative  
 to FAO  
 Embassy of Romania  
 Via Nicolò Tartaglia 36  
 00197 Rome  
 Italy  
 Tel: +39 06 8073082  
 Fax: +39 06 8084995  
 Email: [amdiroma@libero.it](mailto:amdiroma@libero.it)

**SAN MARINO - SAINT-MARIN**

Delegate  
 Mrs Daniela ROTONDARO  
 Permanent Representative of the  
 Republic of San Marino to FAO  
 Embassy of the Republic of San Marino  
 Via Eleonora Duse 35  
 00197 Rome  
 Italy  
 Tel: +39 068072511  
 Fax: +39 068070072  
 Email: [ambsmarino@tin.it](mailto:ambsmarino@tin.it)

**SERBIA AND MONTENEGRO  
SERBIE-ET-MONTÉNÉGRO  
SERBIA Y MONTENEGRO**

Delegate  
 Goran ŽIVKOV  
 Assistant Minister for Economics,  
 Statistics and Policy  
 Ministry of Agriculture, Forestry and  
 Water Management of the  
 Republic of Serbia  
 22-26 Nemanjina Street  
 11000 Belgrade  
 Tel: +38111 3065 038  
 Fax: +38111 3616 272  
 Email: [goran.zivkov@minpolj.sr.gov.yu](mailto:goran.zivkov@minpolj.sr.gov.yu)

## Alternates

Mrs Ljiljana SIMOVIĆ  
 Counsellor for International Relations  
 Ministry of Agriculture, Forestry and  
 Water Management of the  
 Republic of Montenegro  
 Trg Vektre  
 Podgorica  
 Fax: +381 81482364  
 Email: [ljiljanas@mn.yu](mailto:ljiljanas@mn.yu)

Ms Tatjana PAPIĆ  
 Counsellor  
 Ministry of International Economic  
 Relations of Serbia and Montenegro  
 State Union Serbia and Montenegro  
 Bulevar Mihajla Pupina 2  
 New Belgrade  
 Fax: +381 11 3112761  
 Email: [tanja.papic@finfer.sv.gov.yu](mailto:tanja.papic@finfer.sv.gov.yu)

### **SLOVAKIA – SLOVAQUIE ESLOVAQUIA**

Delegate  
 Marián RADOŠOVSKÝ  
 State Secretary  
 Ministry of Agriculture  
 Dobrovičova 12  
 812 66 Bratislava  
 Tel: +421 2 59266288  
 Fax: +421 2 59266294  
 Email: [eva.kolesarova@land.gov.sk](mailto:eva.kolesarova@land.gov.sk)

Alternates  
 Milan PAKŠI  
 Permanent Representative of  
 the Slovak Republic to FAO  
 Embassy of the Slovak Republic  
 Via dei Colli della Farnesina 144  
 00194 Rome  
 Italy  
 Tel: +39 06 36715206  
 Fax: +39 06 36715266  
 Email: [paksim@pobox.sk](mailto:paksim@pobox.sk)

Mrs Eva KOLESÁROVÁ  
 Director  
 Department of Foreign Relations  
 Ministry of Agriculture  
 Dobrovičova 12  
 812 66 Bratislava  
 Tel: +421 2 59266288  
 Fax: +421 2 59266294  
 Email: [eva.kolesarova@land.gov.sk](mailto:eva.kolesarova@land.gov.sk)

Mrs Barbara HELLEBRANDTOVÁ  
 National Secretary for Cooperation  
 of the Slovak Republic with FAO  
 Department of Foreign Relations of  
 the Ministry of Agriculture  
 Dobrovičova 12  
 812 66 Bratislava  
 Tel: +421 2 59266288  
 Fax: +421 2 59266294  
 Email: [multila@land.gov.sk](mailto:multila@land.gov.sk)

Peter ŠIMKO  
 Deputy Director  
 Deputy National Secretary for WFS  
 Food Research Institute  
 Priemyselná 4  
 824 75 Bratislava  
 Fax: +421 2 55571417  
 Email: [milan.kovac@vup.sk](mailto:milan.kovac@vup.sk)

### **SLOVENIA - SLOVÉNIE - ESLOVENIA**

Delegate  
 Ms Irena MEGUSAR  
 Counsellor to the Government  
 Dunajska 56, 58  
 SI-1000 Ljubljana  
 Tel: +386 1 4789111  
 Fax: +386 1 4789021  
 Email: [irena.megusar@gov.si](mailto:irena.megusar@gov.si)

Alternate  
 Mrs Bojana HOCEVAR  
 Minister Plenipotentiary to FAO  
 Permanent Representation of the  
 Republic of Slovenia to FAO  
 Via Francesco Pacelli, 14/b  
 00193 Rome  
 Italy  
 Tel: +39 06 39366972  
 Fax: +39 06 39376906  
 Email: [antonhocevar@fastwebnet.it](mailto:antonhocevar@fastwebnet.it)

### **SPAIN - ESPAGNE - ESPAÑA**

Delegado  
 Ernesto RÍOS LÓPEZ  
 Representante Permanente Adjunto  
 Representación Permanente de España  
 ante la FAO  
 Largo dei Lombardi 21  
 00186 Rome  
 Tel: +39 06 6878762  
 Fax: +39 06 6873076  
 Email: [ernestorios@maparoma.191.it](mailto:ernestorios@maparoma.191.it)

Suplentes  
 Francisco MARTÍNEZ ARROYO  
 Representante Permanente Alterno  
 Representación Permanente de España  
 ante la FAO  
 Largo dei Lombardi 21  
 00186 Rome  
 Italia  
 Tel: +39 06 6878762  
 Fax: +39 06 6873076  
 Email: [fmartinez@maparoma.191.it](mailto:fmartinez@maparoma.191.it)

Carlos Luis DE CUENCA Y ESTEBAN  
 Subdirector General  
 Planificación Alimentaria  
 Ministerio de Agricultura, Pesca  
 y Alimentación  
 Paseo de la Infanta Isabel 1  
 28071 Madrid  
 Tel: +91 3475008  
 Fax: +91 3475728  
 Email: [ccuencae@mapya.es](mailto:ccuencae@mapya.es)

Sra Maria Cruz VEGA ÁLVAREZ  
 Subdirectora General de Sistemas  
 de Calidad Diferenciada  
 Ministerio de Agricultura, Pesca  
 y Alimentación  
 Paseo de la Infanta Isabel 1  
 28071 Madrid  
 Tel: +91 3475394  
 Fax: +91 3475410  
 Email: [mvegaalv@mapya.es](mailto:mvegaalv@mapya.es)

### **SWEDEN - SUÈDE - SUECIA**

Delegate  
 Christer WRETBORN  
 Deputy Director-General  
 Ministry of Agriculture, Food and  
 Consumer Affairs  
 Fredsgatan 8  
 SE-10333 Stockholm  
 Tel: +46 8 4051000  
 Fax: +46 8 206496  
 Email:  
[christer.wretborn@agriculture.ministry.se](mailto:christer.wretborn@agriculture.ministry.se)

Alternates  
 Anders LÖNNBLAD  
 Deputy Director-General  
 Ministry of Agriculture, Food and  
 Consumer Affairs  
 Fredsgatan 8  
 SE-10333 Stockholm  
 Tel: +46 8 4051000  
 Fax: +46 8 206496  
 Email:  
[anders.lonnblad@agriculture.ministry.se](mailto:anders.lonnblad@agriculture.ministry.se)

Miss Anna CARLSSON  
 Senior Administrative Officer  
 Ministry of Agriculture, Food and  
 Consumer Affairs  
 Fredsgatan 8  
 SE-10333 Stockholm  
 Tel: +46 8 4051000  
 Fax: +46 8 206496  
 Email:  
[anna.carlsson@agriculture.ministry.se](mailto:anna.carlsson@agriculture.ministry.se)

Ms Helena SIVARD ASKVIK  
 Administrative Officer  
 Ministry of Agriculture, Food and  
 Consumer Affairs  
 Fredsgatan 8  
 SE-10333 Stockholm  
 Tel: +46 8 4051000  
 Fax: +46 8 206496  
 Email:  
[anna.carlsson@agriculture.ministry.se](mailto:anna.carlsson@agriculture.ministry.se)

Michael ODEVALL  
 Permanent Representative of Sweden  
 to FAO  
 Embassy of Sweden  
 C.P. 7201  
 00100 Roma-Nomentano  
 Italy  
 Tel: +39 06 441941  
 Fax: +39 06 44194760  
 Email:  
[michael.odevall@foreign.ministry.se](mailto:michael.odevall@foreign.ministry.se)

#### **SWITZERLAND - SUISSE - SUIZA**

Délégué  
 Anton KOHLER  
 Chef du secrétariat suisse de la FAO  
 Office fédéral de l'agriculture  
 Mattehnhofstrasse 5  
 CH-3003 Berne  
 Tel: +41 31 3222562  
 Email: [anton.kohler@blw.admin.ch](mailto:anton.kohler@blw.admin.ch)

#### **THE FORMER YUGOSLAV REPUBLIC OF MACEDONIA - L'EX RÉPUBLIQUE YOUNGOSLAVE DE MACÉDOINE - LA EX REPÚBLICA YUGOSLAVA DE MACEDONIA**

Delegate  
 Besir JAŠARI  
 Deputy Minister  
 Ministry of Agriculture, Forestry  
 and Water Economy  
 Ul. Leninova 2  
 1000 Skopje  
 Tel: +389 23 113307  
 Fax: +389 23 230429

Alternates  
 Mrs Lidija ČADIKOVSKA  
 Director of IFAD Project in  
 FYR of Macedonia  
 Ministry of Agriculture, Forestry  
 and Water Economy  
 Ul. Leninova 2  
 1000 Skopje

Mrs Irena BOGOEVSKA  
 Chief of the Cabinet of the  
 Minister for Agriculture  
 Ministry of Agriculture, Forestry  
 and Water Economy  
 Ul. Leninova 2  
 1000 Skopje  
 Tel: +389 23 113302  
 Fax: +389 23 230429  
 Email: [ibogoevska@yahoo.com](mailto:ibogoevska@yahoo.com)

#### **TURKEY - TURQUIE - TURQUÍA**

Delegate  
 Mehmet CAGIL  
 Undersecretary  
 Ministry of Agriculture and  
 Rural Affairs  
 Milli Müdafâ Caddesi No. 20  
 Kizilay  
 Ankara  
 Fax: +90 3124179247  
 Email: [m.cagil@tmo.gov.tr](mailto:m.cagil@tmo.gov.tr)

Alternates  
 Nihat PAKDIL  
 Director General of Protection  
 and Control  
 Ministry of Agriculture and  
 Rural Affairs  
 Akay Cad. No. 5  
 Bakanlıklar  
 Ankara  
 Fax: +90 3124186318  
 Email: [nihatp@kkgm.gov.tr](mailto:nihatp@kkgm.gov.tr)

Gülgönül BÜYÜKDORA  
 Director of Section  
 Department of Foreign Relations and  
 EU Coordination  
 Ministry of Agriculture and  
 Rural Affairs  
 Adem Yavuz Sokak No. 10  
 Kizilay Ankara  
 Fax: +90 3124251209  
 Email: [gbuyukdora@tarim.gov.tr](mailto:gbuyukdora@tarim.gov.tr)

#### **UKRAINE – UCRANIA**

Delegate  
 Victor SLAUTA  
 Minister for Agrarian Policy  
 Ministry of Agriculture  
 Khreshchatyk Str. 24  
 Kiev 01001  
 Fax: +380 442262772  
 Email: [ministe@minapk.kiev.ua](mailto:ministe@minapk.kiev.ua)

Alternates  
 Dmytro MELNYCHUK  
 Rector and Professor  
 National Agricultural University  
 Heroyiv Oborony Str. 15  
 Kiev 03041  
 Tel: +380 442678244  
 Fax: +380 442577155  
 Email: [Alla.Kravchenko@nauu.kiev.ua](mailto>Alla.Kravchenko@nauu.kiev.ua)

Stanislav YEZHOV  
 Second Secretary  
 Ministry of Foreign Affairs

Yuri PYVOVAROV  
 Premier Conseiller  
 Embassy of Ukraine in France

Ms Iryna KOTELENETS  
 Vice-rector of International  
 Cooperation  
 Sumy National Agrarian University  
 160 Kirova Str.,  
 Sumy  
 Fax: +38 542 213472  
 Email: [kotelenetz@sau.sumy.ua](mailto:kotelenetz@sau.sumy.ua)

Mrs Alla KRAVCHENKO  
 Assistant to Rector for International  
 Affairs  
 National Agricultural University of  
 Ukraine  
 Heroyiv Oborony Str. 15  
 Kiev 03041  
 Fax: +38 44 2577155  
 Email: [Alla.Kravchenko@nauu.kiev.ua](mailto>Alla.Kravchenko@nauu.kiev.ua)

#### **UNITED KINGDOM - ROYAUME-UNI - REINO UNIDO**

Delegate

**OBSERVERS FROM MEMBER NATIONS NOT IN THE REGION  
 OBSERVATEURS D'ÉTATS MEMBRES N'APPARTENANT PAS À LA RÉGION  
 OBSERVADORES DE LOS ESTADOS MIEMBROS QUE NO PERTENEcen  
 A LA REGION**

**UNITED STATES OF AMERICA –  
 ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE –  
 ESTADOS UNIDOS DE AMÉRICA**

Delegate  
 Timothy WIDMER  
 Acting Director  
 European Biological Control Laboratory  
 Agricultural Research Service  
 U.S. Department of Agriculture  
 Montpellier  
 France

**OBSERVERS FROM UNITED NATIONS MEMBER STATES  
 OBSERVATEURS D'ÉTATS MEMBRES DES NATIONS UNIES  
 OBSERVADORES DE LOS ESTADOS MIEMBROS  
 DE LAS NACIONES UNIDAS**

**BELARUS – BÉLARUS –  
 BELARÚS**

Delegate  
 Igor YERMAKOV  
 Ambassade de la République  
 de Bélarus en France  
 38 bd Suchet  
 75016 Paris  
 France  
 Tel: +33 1 44146971  
 Fax: +33 1 44146970  
 Email: [france@belembassy.org](mailto:france@belembassy.org)

**RUSSIAN FEDERATION  
 FÉDÉRATION DE RUSSIE  
 FEDERACIÓN DE RUSIA**

Delegate  
 Yury SCHCERBAKOV  
 Premier Secrétaire  
 Ambassade de Russie  
 40-50 Bd Lannes  
 Paris 16

Alternate  
 Alexander TITARENKO  
 Head of Division for  
 Foreign Affairs of the  
 Russian Federation  
 Smolenskaya-Sennaya Sq., 32/34  
 Moscow  
 Email: [dmo@mid.ru](mailto:dmo@mid.ru)

### **HOLY SEE - SAINT-SIÈGE - SANTE SEDE**

Delegate  
 Mgr. Renato VOLANTE  
 Observateur Permanent du Saint-Siège  
 auprès de la FAO  
 Mission Permanente d'Observation  
 du Saint-Siège  
 Palazzo S. Calisto  
 I-00120 Cité du Vatican  
 Rome  
 Italie  
 Tel: +39 06-698 87234  
 Fax: +39 06-698 87195

### **SOVEREIGN ORDER OF MALTA - ORDRE SOUVERAIN DE MALTE - ORDEN SOBERANA DE MALTA**

**REPRESENTATIVES OF UNITED NATIONS AND SPECIALIZED AGENCIES  
 REPRÉSENTANTS DES NATIONS UNIES ET INSTITUTIONS SPÉCIALISÉES  
 REPRESENTANTES DE LAS NACIONES UNIDAS  
 Y ORGANISMOS ESPECIALIZADOS**

### **WORLD METEROLOGICAL ORGANIZATION (WMO) ORGANISATION MÉTÉOROLOGIQUE MONDIALE (OMM) ORGANIZACIÓN METEOROLÓGICA MUNDIAL (OMM)**

Delegate  
 Mannava SIVAKUMAR  
 Chief  
 Agricultural Meteorology Division  
 World Meteorological Organization  
 7 bis, avenue de la Paix  
 Case postale No. 2300  
 CH-1211  
 Genève 2  
 Switzerland  
 Fax: +41 22 7308042  
 Email: [msivakumar@wmo.int](mailto:msivakumar@wmo.int)

**OBSERVERS FROM INTERGOVERNMENTAL ORGANIZATIONS (IGOs)  
OBSERVATEURS DES ORGANISATIONS INTERGOUVERNEMENTALES (OIGs)  
OBSERVADORES DE LAS ORGANIZACIONES INTERGUBERNAMENTALES (OIGs)**

**CIHEAM  
(CENTRE INTERNATIONAL DE HAUTES ÉTUDES  
AGRONOMIQUES MÉDITERRANÉENNES)**

Delegate  
Bertrand HERVIEU  
Secrétaire Général  
11 rue Newton  
75116 Paris  
France  
Tel: +33 1 53239100  
Fax: +33 1 53239102  
Email: [hervieu@ciheam.org](mailto:hervieu@ciheam.org)

Alternates  
Roberto CAPONE  
Administrateur Principal  
CIHEAM  
11 rue Newton  
75116 Paris  
France  
Tel: +33 1 53239100  
Fax: +33 1 53239102  
Email: [roberto.capone@ciheam.org](mailto:roberto.capone@ciheam.org)

Gérard GHERSI  
Directeur  
Institut Agronomique Méditerranéen  
3191 Route de Mende  
34093 Montpellier Cédex 5  
Tel: +33 04 67046000  
Fax: +33 04 67542527  
Email: [sciuto@iamm.fr](mailto:sciuto@iamm.fr)

**EURAGRI**

Delegate  
 P.A.Th.J. WERRIJ  
 Secretary General  
 EURAGRI Office  
 P.O. Box 9101  
 6700 HB Wageningen  
 The Netherlands  
 Tel: +31 317485574  
 Fax: +31 317485617  
 Email: [fons.werrij@wur.nl](mailto:fons.werrij@wur.nl)  
[euragri@wur.nl](mailto:euragri@wur.nl)

**IOOC**

**(INTERNATIONAL OLIVE OIL COUNCIL  
 CONSEIL OLÉICOLE INTERNATIONAL  
 CONSEJO OLEICOLA INTERNACIONAL)**

Delegate  
 Ahmed TOUZANI  
 Director Ejecutivo en funciones  
 Principe de Vergara 154  
 28002 Madrid  
 Spain  
 Tel: +34 915 903638  
 Fax: +39 915 631263  
 Email: [iooc@internationaloliveoil.org](mailto:iooc@internationaloliveoil.org)

**OBSERVERS FROM NON-GOVERNMENTAL ORGANIZATIONS  
 OBSERVATEURS DES ORGANISATIONS NON GOUVERNEMENTALES  
 OBSERVADORES DE LAS ORGANIZACIONES NO GUBERNAMENTALES**

**AFFAO  
 (ASSOCIATION FRANÇAISE POUR LA FAO)**

Marcel MAZOYER  
 Vice Président  
 Professeur émérite de l'INA P-G  
 Villa No. 14  
 76 rue Rene Hamon  
 94800 Villejuif  
 France  
 Tel: +33 1 46784965

**AIAB**  
**(ITALIAN ORGANIZATION FOR  
ORGANIC AGRICULTURE)**

Andrea FERRANTE  
Via Piave 14  
00185 Rome  
Italy  
Tel: +39 06 45437485  
Fax: +39 06 45437469  
Email: [a.ferrante@aiab.it](mailto:a.ferrante@aiab.it)

**ASUR**  
**(APPUI AUX POPULATIONS DÉPLACÉES)**

Frédéric BOURG  
Agropolis  
Avenue Agropolis  
34398 Montpellier  
Cédex 5  
Tel: +33 6 89881550  
Email: [frederic.bourg@cirad.fr](mailto:frederic.bourg@cirad.fr)  
[contact@association-asur.org](mailto:contact@association-asur.org)

Thierry LESCOT  
Attention Annie Maillard  
Agropolis  
34398 Montpellier Cédex 5  
Email: [contact@association-asur.org](mailto:contact@association-asur.org)  
[thierry.lescot@cirad.fr](mailto:thierry.lescot@cirad.fr)

Joseph WEY  
Recherche  
Tel: +33 1 467617198  
Email: [joseph.wey@cirad.fr](mailto:joseph.wey@cirad.fr)

**CDG**  
**(ITALIAN COMMITTEE CONSIGLIO  
DIRITTI GENETICI)**

Luca COLOMBO  
Via Panaro 14  
00199 Rome  
Italy  
Tel: +39 0645438276  
Email:  
[colombo@consigliodirittigenetici.org](mailto:colombo@consigliodirittigenetici.org)

**CER**  
**(CENTRE FOR RURAL STUDIES AND  
SUSTAINABLE DEVELOPMENT)**

Shkelzen MARKU  
Executive Director  
Rruga Haxhi Sina Nr 4  
Tirana  
Albania  
Tel: +355 4 269915  
+355 682040761  
Email: [marku@albaniaonline.net](mailto:marku@albaniaonline.net)  
[marku@qsr-al.org](mailto:marku@qsr-al.org)

**CFSI**  
**(COMITÉ FRANÇAIS POUR LA  
SOLIDARITÉ INTERNATIONALE)**

Yves BERTHELOT  
Président  
32 rue Le Peletier  
75009 Paris  
France  
Tel: +33 1 44838850  
Email: [berthelot@cfsi.asso.fr](mailto:berthelot@cfsi.asso.fr)

Ms Anne Laure CONSTANTIN  
Chargée de mission  
CFSI et Plate-forme pour des  
agricultures durables et solidaires  
32 rue Le Peletier  
75009 Paris  
France  
Tel: +33 1 44838850  
Email:  
[Plate-forme@agricultures-durables-solidaires.org](mailto:Plate-forme@agricultures-durables-solidaires.org)

Pascal ERARD  
Chargé de plaidoyer  
32 rue Le Peletier  
75009 Paris  
France  
Tel: +33 1 44838850  
Email: [erard@cfsi.asso.fr](mailto:erard@cfsi.asso.fr)

**CNJA**  
**(JEUNES AGRICULTEURS)**

François VANIER  
Rue de la Boétie 14  
75382 Paris  
France  
Tel: +33 1 42 651751  
Fax: +33 1 47 426284  
Email: [f.vanier@terre-net.fr](mailto:f.vanier@terre-net.fr)

Benjamen LAMMERT  
Conseiller  
Rue de la Boétie 14  
75382 Paris  
France  
Tel: +33 1 42 651751  
Fax: +33 1 47 426284  
Email:  
[blammert@jeunes-agriculteurs.fr](mailto:blammert@jeunes-agriculteurs.fr)

**CONSUMERS INTERNATIONAL**

Miss Irina DANADA  
Representation and Policy Officer  
Consumers International –  
Office for Developed and  
Transition Economies  
24 Highbury Crescent  
London N5 1 RX  
UK  
Tel: +44 20 72266663  
Fax: +44 20 73540607  
Email: [idanada@consint.org](mailto:idanada@consint.org)

**CRUN**  
**(COORDINATION RURALE UNION  
NATIONALE)**

Bernard LANNES  
Membre du Comité Directeur  
B.P. 590  
1 rue Darwin  
32000 Auch Cedex 9  
France  
Tel: +33 5 62603283  
Fax: +33 5 62601431  
Email:  
[bernard.lannes@coordinationrurale.fr](mailto:bernard.lannes@coordinationrurale.fr)

**CSA  
(COLLECTIF STRATÉGIES ALIMENTAIRES)**

Alex DANAU  
 184d Boulevard Leopold II  
 1080 Bruxelles  
 Belgium  
 Tel: +32 24120660  
 Fax: +32 24120666  
 Email: [alex.danau@csa-be.org](mailto:alex.danau@csa-be.org)

Daniel VAN DER STEEN  
 Coordinateur  
 Member of the Food Security Working Group of CONCORD  
 (European NGO Confederation for Relief and Development)  
 184 D, boulevard Léopold II  
 1080 Bruxelles  
 Belgium  
 Tel: +32 24120663  
 Fax: +32 24120666  
 Email: [daniel.vandersteen@csa-be.org](mailto:daniel.vandersteen@csa-be.org)

Gerard VIATTE  
 Conseiller  
 Le Cap Horn  
 CH-1936 Verbier  
 Tel: +41 27 7711772  
 Email: [gerard.viatte@ubiquando.com](mailto:gerard.viatte@ubiquando.com)

**EAAP/FEZ  
(EUROPEAN ASSOCIATION FOR ANIMAL PRODUCTION  
FÉDÉRATION EUROPÉENNE DE ZOOTECHNIE,  
FEDERACIÓN EUROPEA DE ZOOTECNIA)**

Louis Aimé AUMAITRE  
 Ingénieur Agronome  
 Directeur de Recherche E2 à l'INRA  
 Expert à l'AFSSA (France)  
 President de la Fédération Européenne de  
 Zootechnie  
 LA Aumaitre  
 INRA 35 590 Saint Gilles  
 France  
 Fax: +33 2 23485041

**FIAN-Austria  
(FOOD FIRST INFORMATIONS)**

Ms Gertrude KLAFFENBÖCK  
Section-Coordinator  
Laudongasse 40  
A-1080 Vienna  
Austria  
Tel: +43 1 4055515  
Fax: +43 1 4055519  
Email: [fian-oe@oneworld.at](mailto:fian-oe@oneworld.at)

**FIAN-Belgium**

Jonas VANREUSEL  
Coordinator  
Rue Van Elewijk 35  
1050 Bruxelles  
Belgium  
Tel: +32 2 6408417  
Fax: +32 2 6408417  
Email: [jonas@fian.be](mailto:jonas@fian.be)

**FNAE  
(FÉDÉRATION NATIONALE D'AGRICULTURE  
ÉCOLOGIQUE)**

Mihai CARBUNAR  
Oradea  
Str. Bumbacului nr. 34  
bl. D54, ap. 23, jud  
Bihor  
Romania  
Email: [fnae1@hotmail.com](mailto:fnae1@hotmail.com)

**FNSEA  
(FÉDÉRATION NATIONALE DES SYNDICATS  
D'EXPLOITANTS AGRICOLES)**

Mlle Pauline RAUST  
Chargée d'études  
Production agricole  
11 rue de la Baume  
75008 Paris  
France  
Tel: +33 1 53834702  
Fax: +33 1 53834830  
Email: [pauline.raust@fnsea.fr](mailto:pauline.raust@fnsea.fr)

Jean Pierre VAN RUYSKENSUELDE  
 Region Languedoc Roussillon

**GAIA**  
**(HUNGARIAN COOPERATIVE FOR ORGANIC**  
**FARMING)**

Geza VARGA  
 Director  
 Fo út. 87  
 2193 Galgaheviz  
 Hungary  
 Tel: +36 309219952  
 Fax: +36 28460014  
 Email: [gaia@zpok.hu](mailto:gaia@zpok.hu)

**GERMANWATCH**

Ms Brigitta HERRMANN  
 Senior Adviser World Trade and  
 Food Issues  
 Referentin für Welthandel  
 Und Welternährung  
 Kaiserstrasse 201  
 53113 Bonn  
 Germany  
 Tel: +49 228 6049215  
 Fax: +49 228 6049219  
 Email: [herrmann@germanwatch.org](mailto:herrmann@germanwatch.org)

**GRET**  
**(GROUPE DE RECHERCHE ET**  
**D'ÉCHANGES TECHNOLOGIQUES)**

Pascal BERGERET  
 Responsable de Programmes  
 Coordinateur du Pôle Environnement  
 et Développement Rural  
 213 Rue Lafayette  
 75010 Paris  
 France  
 Tel: +33 140056158  
 Fax: +33 140056110  
 Email: [bergeret@gret.org](mailto:bergeret@gret.org)

**ICU  
(INDEPENDENT CONSUMER UNION)**

Eyub HUSEYNOV  
Director  
25/18 28<sup>th</sup> May Street  
Baku 370000  
Azerbaijan  
Fax: +99412 412833  
Email: [eyub@consumer.baku.az](mailto:eyub@consumer.baku.az)

**ICW  
(INTERNATIONAL COUNCIL OF WOMEN)**

Mrs Lydie ROSSINI VAN HISSENHOVEN  
ICW Permanent Representative to FAO  
Via Thailandia 26  
00144 Rome  
Italy  
Tel: +39 065923993  
Fax: +39 065923993  
Email: [lidia.rossini@virgilio.it](mailto:lidia.rossini@virgilio.it)

**IDDRI  
(INSTITUT DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET  
DES RELATIONS INTERNATIONALES)**

Laetitia LAMBERT  
Email: [laetitialembert@hotmail.com](mailto:laetitialembert@hotmail.com)

**IPC for Food Sovereignty**

Miss Beatrice GASCO VERDIER  
Liaison Office  
International NGO/CSO Planning  
Committee for Food  
Sovereignty  
Via Garibaldi 6  
01100 Viterbo  
Italy  
Tel: +39 0761 306589  
Fax: +39 0761 323990  
Email: [lo@foodsovereignty.org](mailto:lo@foodsovereignty.org)

**ITDG**  
**(INTERMEDIATE TECHNOLOGY**  
**DEVELOPMENT GROUP)**

Patrick MULVANY  
Senior Policy Adviser  
Schumacher Centre  
Bourton  
Rugby CV23 9QZ  
UK  
Tel: +44 1926 634469  
Fax: +44 870 1275420  
Email: [patrickmulvany@clara.co.uk](mailto:patrickmulvany@clara.co.uk)

**LEGAMBIENTE**

Avelio MARINI  
Resp. Sviluppo Rurale  
Via Salaria 403  
00199 Rome  
Italy  
Tel: +39 06 86268426  
Fax: +39 06 86268397  
Email: [a.marini@mail.legambiente.com](mailto:a.marini@mail.legambiente.com)

**NORWEGIAN DEVELOPMENT FUND**

Aksel NAERSTAD  
Information Officer  
Hvalstauv 36A  
1395 Hvalstau  
Norway  
Tel: +47 22044739  
Fax: +47 22352060  
Email: [Aksel@u-fondet.no](mailto:Aksel@u-fondet.no)

**PAL**  
**(PLATFORM ANDERE LANDBOUW)**

Jaap SPAAN  
Member  
Zuiderdijk 46b  
1608 MV Wijdenes  
The Netherlands  
Tel: +31 229501253  
Fax: +31 229501069  
Email: [jaapspaan@zonnet.nl](mailto:jaapspaan@zonnet.nl)

## **PLANÈTE SURVIE HUMAINE 3000**

Yves BELLEKENS  
 Co-fondateur  
 Tel: +33 467922286  
 Email: [ybellekens@hotmail.com](mailto:ybellekens@hotmail.com)

## **RIED (RÉSEAU INTERNATIONAL D'EXPERTISE POUR LE DÉVELOPPEMENT)**

Jean KOECHLIN  
 Président de RIED  
 19 Chemin de la Moutte  
 34170 Castelnau-le-laz  
 Tel: +33 4 67609631  
 Fax: +33 4 67609631  
 Email: [jean.koechlin@ried-fr.org](mailto:jean.koechlin@ried-fr.org)

## **ROTARY INTERNATIONAL**

Patrice WALLER  
 Rotary International  
 20 rue Ernest Deloison  
 92200 Neuilly S/S  
 France  
 Fax: +33 1 45049398  
 Email: [patrice.waller@wanadoo.fr](mailto:patrice.waller@wanadoo.fr)

## **SYNDICAT DE PAYSANS LIBRES DE MARAMURES**

Gheorghe MURES-AN  
 Localité MIRESU-MARE  
 No 257 Département Maram  
 4826 Miresu-Mare  
 Romania  
 Tel: +40 262284291

## **VREDESEILANDEN**

Gert ENGELEN  
 Blijde inkomst straat 50  
 3000 Leuven  
 Belgium  
 Tel: +32 16 316580  
 Fax: +32 16 316581  
 Email: [gert.engelen@vredeseilanden.be](mailto:gert.engelen@vredeseilanden.be)

**WERKGROEP VOOR EEN RECHTVAAARDIGE  
EN VERANTWOORDE**

Louis DE BRUYN  
Président  
Paleizenstraat 90  
1030 Brussels  
Belgium  
Tel: +32 2 2036029  
Email: [louis.debruyn@pandora.be](mailto:louis.debruyn@pandora.be)

**ZZ CNMR  
(YOUNG FARMERS ASSOCIATION)**

Tomasz PANCZYSZYN  
ul Kotarbinskiego 1 c/6  
75352 Koszalin  
Tel: +486 93076140  
Email: [zzcnmr@o2.pl](mailto:zzcnmr@o2.pl)

**FAO STAFF**  
**FONCTIONNAIRES DE LA FAO**  
**FUNCIONARIOS DE LA FAO**

Jacques Diouf	Director-General
Ms Jutta Krause	Regional Representative for Europe
Ms Maria Kadlecikova	Sub-regional Representative for Central and Eastern Europe
Randy Stringer	Chief, Comparative Agricultural Development Service, ESAC
Jean-Louis Jouve	Chief, Food Quality and Standards Service, ESNS
David Sedik	Policy Assistance Branch, REUP

**CONFERENCE SECRETARIAT**  
**SECRÉTARIAT DE LA CONFÉRENCE**  
**SECRETARIAT DE LA CONFERENCIA**

Ms Daniela Moro	Secretary, Regional Conference and ECA/Conference Affairs Officer
Gilles Hirzel	Information Officer
Michal Demes	Information Systems Officer
Raimund Jehle	Reports Officer

---

## ANNEXE B

---

### ORDRE DU JOUR

#### **I. INTRODUCTION**

1. Cérémonie d'ouverture
2. Élection du Président et des Vice-Présidents et nomination du Rapporteur: *pour décision*
3. Adoption de l'ordre du jour et du calendrier: *pour décision* (ERC/04/1-Rev.1 et ERC/04/INF/2-Rev.1)

#### **II. DÉCLARATIONS**

4. Déclaration du Directeur général (ERC/04/INF/4)

#### **III. POINTS DE DISCUSSION**

5. Suivi du Sommet mondial de l'alimentation et du *Sommet mondial de l'alimentation: cinq ans après*: Dimension régionales: *pour examen* (ERC/04/3)
6. Sécurité sanitaire et qualité des aliments en Europe: Aspects relatifs à la qualité, à l'équilibre nutritionnel, à l'importance des terres agricoles et au patrimoine culturel ("terroirs") (Conclusions de la trente-troisième session de la Commission européenne d'agriculture): *pour examen* (ERC/04/4, ERC/04/INF/10 et ERC/O4/LIM/1)
7. Recherche agricole: son rôle et sa contribution au développement rural durable: *pour examen* (ERC/04/5 et ERC/04/5-Sup.1)
8. Examen de la Situation de l'alimentation et de l'agriculture dans la région, l'accent étant mis sur la pauvreté rural: *pour examen* (ERC/04/6)
9. Rapport sur les activités de la FAO dans la région, 2002-03: *pour examen et/ou information* (ERC/04/2)
10. Année internationale du riz, 2004: *pour information* (ERC/04/INF/5)
11. Programme visant à combler le fossé numérique rural, de façon à réduire l'insécurité alimentaire et la pauvreté: *pour information* (ERC/04/INF/6)
12. Initiative visant à revoir et à mettre à jour les stratégies et politique nationales en matière d'agriculture, de développement rural et de sécurité alimentaire: *pour information* (ERC/04/INF/7)

#### **IV. AUTRES QUESTIONS**

13. Date, lieu et thème principal de la vingt-cinquième Conférence régionale de la FAO pour l'Europe: *pour décision*
14. Autres questions
15. Adoption du rapport
16. Clôture de la Conférence

---

## ANNEXE C

---

### **ALLOCUTION DU DIRECTEUR GÉNÉRAL**

*Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs les ministres,  
Mesdames et Messieurs les délégués,  
Mesdames et Messieurs,*

**(Introduction)**

C'est avec un grand plaisir que je m'adresse à la vingt-quatrième Conférence régionale de la FAO pour l'Europe, qui se tient pour la première fois en France, dans la moderne et dynamique ville de Montpellier. Je voudrais au nom de l'Organisation et en votre nom à tous exprimer ma profonde gratitude au gouvernement français et aux autorités de la Région Languedoc-Roussillon pour avoir permis la tenue de cette Conférence ainsi que pour l'accueil chaleureux qui nous a été réservé.

**(Situation de l'alimentation et de l'agriculture dans le monde)**

Durant la première moitié des années 90, le nombre de personnes sous-alimentées dans le monde a baissé de 37 millions. En revanche, durant la seconde moitié, il a augmenté de 18 millions. Les avancées positives dans un grand nombre de pays se heurtent à un recul dans plusieurs autres. En 1999-2001, il y avait 842 millions de personnes sous-alimentées dans le monde, dont 798 millions dans les pays en développement, 34 millions dans les pays en transition et 10 millions dans les pays industrialisés. À ce rythme, l'objectif du Sommet mondial de l'alimentation de diminuer de moitié le nombre de personnes qui ont faim, avant 2015, ne sera atteint qu'en 2150.

En 2003, l'utilisation mondiale de céréales a avoisiné 1 milliard 970 millions de tonnes, dépassant la production de 100 millions de tonnes.

Les prix de nombreux produits d'exportation des pays en développement sont plus bas que jamais. Le café constitue un des exemples les plus spectaculaires, mais il en va de même pour le cacao, le sucre et la banane. En outre, 43 pays tirent d'un seul produit agricole plus de 20 pour cent de leurs recettes totales d'exportation et plus de 50 pour cent de celles des produits agricoles.

Après l'échec de la Conférence ministérielle de Cancún, les négociations ont repris à l'issue de la réunion du Conseil général de l'Organisation Mondiale du Commerce en décembre 2003. L'engagement à réaliser le Programme de Doha pour le développement dans le secteur agricole a été confirmé à la Table ronde organisée sur ce thème durant la trente-deuxième Conférence de la FAO, car une politique d'équité commerciale est indispensable au développement rural et à la sécurité alimentaire. À cet égard, le rôle du Comité des produits de la FAO est plus important que jamais. C'est dans ce cadre que je souhaite inviter les

représentants des ministères du commerce à la prochaine session de ce Comité en février 2005.

L'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture doit promouvoir le développement agricole et la défense des revenus des agriculteurs dans tous les pays du monde. La FAO devrait être favorable à toutes les actions de nature à défendre la parité des revenus des agriculteurs avec ceux des travailleurs des secteurs secondaire et tertiaire. Il ne faut cependant pas que des mesures dans ce sens entraînent des distorsions sur le marché international des produits agricoles avec pour effet une dégradation des conditions de vie des agriculteurs des pays en développement, comme c'est le cas par exemple pour le coton.

Aux prix constants de 1995, l'aide extérieure au développement du secteur agricole est passée de 27 milliards de dollars EU à 10 ou 15 milliards au cours des années 90, alors qu'il faudrait doubler ce montant et accroître la part de l'agriculture dans les budgets nationaux pour accélérer sensiblement les progrès dans la réduction de la sous-alimentation.

#### **(Tables rondes sur le financement du développement agricole)**

C'est pour mobiliser de telles ressources financières que la FAO a décidé, notamment, d'organiser conjointement avec les banques régionales de développement, des tables rondes sur le financement de l'agriculture, en marge de chacune des Conférences régionales de 2004 dans les régions en développement.

#### **(Sommet mondial de l'alimentation: cinq ans après)**

Au cours du *Sommet mondial de l'alimentation: cinq ans après* de juin 2002 à Rome, les chefs d'État et de gouvernement ont décidé d'accélérer la mise en application du Plan d'action du Sommet et ont appelé à la constitution d'une Alliance internationale contre la faim.

Des alliances nationales sont donc en création dans les pays membres pour mobiliser les gouvernements, les parlements, les ONG, la société civile, le secteur privé et les organisations professionnelles agricoles.

#### **(Agriculture)**

Les pays en développement doivent relever le défi de la productivité agricole et de la compétitivité des marchés pour améliorer leur sécurité alimentaire.

Actuellement, les sols subissent une dégradation accélérée, touchant 21 millions d'hectares de terres arables. Dans les zones arides et semi-arides qui couvrent 45 pour cent de la superficie de la planète, la gestion intégrée des terres, des eaux et des fertilisants peut diminuer sensiblement ce phénomène.

L'agriculture urbaine et périurbaine ainsi que les microjardins scolaires et familiaux permettraient d'améliorer rapidement l'état nutritionnel des groupes pauvres de la population avec des investissements relativement modestes. La FAO a entrepris de tels projets dans toutes les régions du monde, notamment avec les ressources du Programme de coopération technique et des fonds TeleFood.

Pour sa part, l'élevage fait vivre environ 800 millions de ruraux pauvres et permet de satisfaire 30 à 40 pour cent des besoins alimentaires totaux.

Les maladies transfrontières des animaux, comme les fièvres aphteuse, hémorragique et de la vallée du Rift, la peste porcine, la péripneumonie contagieuse bovine, et l'*influenza* aviaire, constituent des motifs de préoccupation pour le commerce et la santé publique. Pourtant, il y a des progrès certains dans ce domaine. La lutte contre les anciennes et les nouvelles épidémies est un défi majeur que la FAO et ses partenaires s'efforcent de relever dans le cadre du Système de prévention et de réponse rapide contre les ravageurs et les maladies transfrontières des animaux et des plantes (EMPRES).

Le Traité international sur les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture a été ratifié par 48 pays, dont douze européens, et entrera en vigueur le 29 juin 2004.

#### **(Forêts)**

Une réunion ministérielle sur la foresterie sera organisée à Rome en 2005, pour étudier les recommandations des Commissions régionales et prendre des décisions stratégiques sur l'avenir du secteur, notamment pour renforcer la lutte contre les incendies de forêts.

#### **(Pêche)**

Dans le secteur des pêches, près de 10 pour cent des stocks mondiaux de poisson sont épuisés et 18 pour cent sont surexploités, notamment du fait de la pêche illicite, non déclarée et non réglementée, de nouvelles technologies plus efficaces, et de la surcapacité des flottes de pêche. Cette situation est aggravée par l'absence de suivi et de surveillance des navires, notamment par satellite au moyen de radiobalises.

La FAO va donc convoquer une réunion des Ministres des pêches au siège de l'Organisation en 2005, pour relancer les actions nécessaires dans ce domaine.

#### **(Développement agricole durable)**

Dans le domaine de l'agriculture et du développement rural durable, la FAO procède à l'élaboration d'un projet de quatre ans pour les régions montagneuses.

La Conférence internationale des petits États insulaires en développement aura lieu à l'île Maurice en août 2004. La FAO participe activement à cette initiative, et va organiser une Conférence ministérielle sur le développement de l'agriculture des petits États insulaires, à Rome en 2005.

Les femmes, qui pourtant contribuent pour 60 pour cent à la production agricole dans les pays en développement, ont un accès inégal aux ressources productives. La FAO s'efforce de faire face à ce problème, en élaborant des indicateurs spécifiques pour des politiques appropriées.

#### **(Situations d'urgence)**

À la fin de 2003, 38 pays connaissaient des pénuries alimentaires graves nécessitant une assistance internationale. L'aide alimentaire en céréales est tombée à 7,4 millions de tonnes en 2001-2002, soit 23 pour cent de moins qu'en 2000-2001.

Huit millions de petits agriculteurs et de travailleurs agricoles sont décédés de VIH/SIDA entre 1985 et 2000 dans les 25 pays les plus touchés. La FAO participe à la lutte contre cette pandémie en procédant à des études d'impact sur la sécurité alimentaire et en développant des techniques de production agricole moins intensives en main d'œuvre.

**(Situation de l'alimentation et de l'agriculture dans la région)**

*M. le Président,  
Mesdames et Messieurs les ministres,  
Mesdames et Messieurs les délégués,  
Mesdames et Messieurs,*

Cette Conférence a lieu à un moment historique pour l'Europe puisque très récemment dix nouveaux pays sont devenus membres de l'Union européenne.

L'Europe est une région caractérisée par une très grande diversité. Elle comprend certains des pays les plus avancés du monde ainsi que d'autres présentant un taux élevé de pauvreté. Parmi les facteurs ayant contribué à la progression de la pauvreté au cours des quinze dernières années, il faut citer les difficultés liées à la transition de systèmes centralement planifiés vers l'économie de marché, le déclin de la production agricole et agroalimentaire, et le chômage qui les a accompagnés. Dans les Balkans, cette situation a été encore aggravée par les conflits.

Pour la région, le taux de pauvreté estimé sur la base d'un revenu de moins de 2 dollars E.U. est de 21 pour cent et 5 pour cent de la population souffrent d'insécurité alimentaire. Ces taux sont plus faibles que dans la plupart des autres régions du monde mais les variations sont importantes entre les pays.

Entre 1998 et 2003, la production agricole a diminué d'environ 0,5 pour cent par an dans la région. La production agricole a surtout progressé dans les pays dit « en transition » qui ont pu achever rapidement une réforme agraire ou qui n'ont pas eu à effectuer de restructuration des exploitations agricoles, lorsque celles-ci faisaient déjà partie du secteur privé.

Pour la région, l'agriculture représentait 12 pour cent du Produit intérieur brut en 2001. La part des exportations agricoles dans les exportations totales était de 7,4 pour cent en 2002, pour un montant de 211 milliards de dollars E.U., contre 222 milliards pour les importations agricoles. Les 25 pays de l'Union européenne contribuent à plus de 90 pour cent de ces montants.

L'année 2003 n'a malheureusement pas été favorable à l'agriculture dans la plupart des pays de la région. La sécheresse, le gel, les inondations et d'autres problèmes tels que les infestations par les criquets et les rongeurs, ont entraîné une forte baisse de la production agricole notamment en Arménie, Bulgarie, Moldavie et Ukraine.

Au cours du dernier exercice biennal, six pays dans les Balkans et la Communauté des États indépendants ont reçu une aide d'urgence de la FAO en réponse à des crises ayant affecté le secteur agricole, pour un montant total d'environ 15 millions de dollars E.U., dont 2 millions de dollars au titre du Programme de coopération technique. La FAO a aussi contribué à la préparation des volets agricoles des Appels consolidés des Nations Unies lancés dans la région.

**(Ordre du jour de la Conférence)**

*Monsieur le Président,  
Excellences,  
Mesdames, Messieurs,*

**(Qualité des produits alimentaires)**

L'amélioration de la sécurité sanitaire et de la qualité des produits alimentaires est un objectif important pour les gouvernements, le secteur privé et les organisations de la société civile de tous les pays de la région. Elle permettra d'assurer la santé publique de répondre aux attentes des consommateurs, et d'encourager le commerce local et international.

**(Rôle de la recherche agricole dans le développement rural durable)**

Le transfert et l'adoption de technologies appropriées sont des mesures indispensables pour intensifier de façon durable la production agricole. À cet égard, la promotion d'échanges, les partenariats régionaux et mondiaux, le renforcement des liens entre les instituts publics et privés de recherche, de vulgarisation, d'éducation et de communication, revêtent une grande importance pour l'Europe.

**(Suite donnée au Sommet mondial de l'alimentation)**

La Conférence examinera aussi la suite donnée au Sommet mondial de l'alimentation et les initiatives prises pour atteindre les objectifs du Sommet et ceux du Millénaire pour le développement. Elle reverra aussi les mesures prises dans le cadre du Programme de lutte contre la faim, du droit à une alimentation adéquate et de l'Alliance internationale contre la faim.

**(Principaux défis et priorités pour le futur)**

*Monsieur le Président,  
Excellences,  
Mesdames et Messieurs,*

Une attention particulière doit être portée aux pays les plus pauvres de la région, en particulier en Europe du sud-est et dans la Communauté des États indépendants, pour remédier à l'insécurité alimentaire et la pauvreté en milieu rural.

À cet égard, les priorités à long terme de la FAO en Europe, à l'horizon 2007, qui avaient été identifiées lors de la vingt-deuxième Conférence régionale de la FAO pour l'Europe il y a quatre ans, restent pertinentes. Ainsi, la région doit relever le défi de la pauvreté notamment en renforçant les moyens d'existence durables en zones rurales et la sécurité alimentaire. Elle doit aussi améliorer la sécurité sanitaire et la qualité des aliments, et la gestion des ressources naturelles. Elle doit enfin renforcer ses institutions et faciliter la transition vers une économie de marché, notamment dans le secteur agricole.

Pour relever ces défis, la FAO travaille en collaboration étroite avec les partenaires au développement dans la région et avec les gouvernements de manière à répondre aux priorités

nationales telles qu'elles sont définies dans leurs politiques et stratégies de réduction de la pauvreté et les programmes correspondants.

En outre, le Centre d'investissement de la FAO coopère avec la Banque mondiale, la Banque européenne pour la reconstruction et le développement et d'autres institutions financières pour élaborer des projets pilotes de coopération technique. Ils pourront servir de modèles pour le développement durable et la modernisation du secteur agricole, et devenir des programmes de plus grande ampleur.

Je suis convaincu qu'avec la volonté politique appropriée, l'Europe peut relever les défis de la pauvreté et de l'insécurité alimentaire. L'Organisation continuera à fournir son appui aux gouvernements et aux partenaires régionaux pour la mise en œuvre de programmes cohérents et efficaces et pour la mobilisation de sources de financement internes et externes.

Je souhaite plein succès à vos travaux et je vous remercie de votre aimable attention.

---

## ANNEXE D

---

**DÉCLARATION GÉNÉRALE DU REPRÉSENTANT DE LA CONSULTATION  
ONG/OSC RELATIVE AU SUIVI DU SOMMET MONDIAL DE L'ALIMENTATION  
ET DU SOMMET MONDIAL DE L'ALIMENTATION: CINQ ANS APRÈS  
ET À LA PROMOTION DU DROIT À L'ALIMENTATION**

**Déclaration**

Se référant à l'appel lancé à l'occasion du *Sommet mondial de l'alimentation: cinq ans après* en faveur d'un renforcement de la volonté politique et d'une augmentation des ressources financières destinées à éradiquer la faim et la malnutrition, les organisations qui ont participé à la Consultation régionale FAO/ONG-OSC pour l'Europe, tenue avant la vingt-quatrième Conférence régionale de la FAO pour l'Europe, ont présenté aux délégations gouvernementales à cette conférence les points de vue et les enjeux décrits ci-après.

**1. Mettre un terme à la faim et à la malnutrition**

*Nous demandons que les gouvernements respectent leur obligation de garantir à tous le droit à l'alimentation.*

On ne peut accepter que 842 millions de personnes dans le monde et 13,8 millions en Europe soient victimes de sous-alimentation ou souffrent de la faim. Il est possible de mettre rapidement un terme à la faim et à la sous-alimentation. Il ne manque, pour cela, que la volonté politique des gouvernements. Dès lors, nous demandons que les gouvernements européens mettent immédiatement un terme à la sous-alimentation dans leur région et fassent tout leur possible pour contribuer à la lutte contre la faim dans le monde.

**2. Il convient de reconnaître et d'adopter le principe de souveraineté alimentaire**

*Nous interpellons les gouvernements afin qu'ils reconnaissent et qu'ils adoptent le principe de souveraineté alimentaire. Nous demandons aux délégués de recommander que la FAO présente un rapport sur cette notion et sur les conséquences de l'adoption du principe de souveraineté alimentaire.*

Par souveraineté alimentaire, on entend le droit des peuples à définir leur propre alimentation et leur agriculture; à protéger et à réglementer la production et les échanges agricoles nationaux de manière à atteindre des objectifs de développement durable; à déterminer leur degré d'autonomie; à restreindre le dumping de certains produits sur leurs marchés et à accorder aux communautés locales de marins-pêcheurs la priorité en matière de gestion de l'utilisation des ressources aquatiques et des droits y afférents. La souveraineté alimentaire ne va pas à l'encontre du commerce. Elle encourage au contraire l'élaboration de politiques et de pratiques commerciales allant dans le sens du droit des peuples à une production sûre, saine et viable sur le plan écologique.

Même si l'Europe compte de nombreuses initiatives positives et des exemples encourageants d'agriculture durable, dans l'ensemble des pays de la région, le développement de l'agriculture prend une direction aussi erronée que non viable. Caractérisée par des exploitations de plus en

plus vastes, l'utilisation de quantité colossales d'engrais et de pesticides chimiques, les monocultures, les machines lourdes, le drainage des eaux souterraines et un nombre de variétés qui ne cesse de se restreindre, l'agriculture industrialisée n'est pas viable. La rapide disparition des petites exploitations dans tous les pays européens est inquiétante et il convient d'inverser cette tendance. Les exploitations familiales s'appuyant sur un faible volume d'intrants et une production diversifiée destinée avant tout aux marchés locaux et nationaux représentent l'avenir de l'agriculture et tous les gouvernements doivent leur apporter un soutien sans faille.

Ce développement non viable de l'agriculture européenne a un rapport étroit avec la politique commerciale qui ne se fonde pas sur les besoins des personnes et sur l'environnement, mais bien sur la soif de profit des entreprises multinationales.

Les ONG et les OSC veulent insister sur le fait que la souveraineté alimentaire constitue le principe le plus important et le plus fondamental de toute politique agricole visant à lutter contre la faim et à développer une agriculture durable.

### **3. Une aide au développement renforcée sur les plans quantitatif et qualitatif**

*Nous demandons que le niveau de l'aide publique au développement (APD) émanant des pays de l'OCDE en Europe soit fortement revu à la hausse et nous interpellons les gouvernements pour qu'ils coopèrent avec les ONG et les OSC européennes et avec nos organisations partenaires dans les pays en développement pour améliorer la qualité de l'aide au développement.*

Nous ne pouvons accepter que moins de 15 pour cent de l'aide publique au développement émanant des pays de l'OCDE soient consacrés à l'agriculture. Or, entre 60 et 90 pour cent de la population des pays en développement vivent à la campagne et dépendent directement de l'agriculture. Les agriculteurs représentent ainsi quelque 75 pour cent des victimes de la sous-alimentation et de la pauvreté extrême.

À l'heure actuelle, l'aide au développement n'est pas seulement utilisée pour éradiquer la faim et la pauvreté et promouvoir un développement durable, mais aussi, hélas, pour favoriser des politiques générales qui entraîneront une progression de la faim et de la pauvreté, feront reculer la biodiversité et provoqueront d'autres dégâts à l'environnement. Nous pouvons citer, en guise d'exemple, le poids accordé aux aliments génétiquement modifiés dans l'aide au développement. Nous insistons dès lors sur le fait que l'augmentation de l'aide au développement pour l'agriculture et le développement rural et le renforcement qualitatif de cette aide doivent aller de pair.

Une meilleure aide permet de soutenir les communautés locales et les organisations communautaires, notamment en assurant la reconnaissance de leurs droits politiques et en renforçant la capacité des populations à exprimer leurs opinions, à appliquer leurs propres modèles de développement et à participer de manière significative aux processus de développement. Une telle aide reconnaît que les besoins et les réalités des communautés rurales sont la base de toute solution à la faim et à la pauvreté. L'aide au développement doit s'appuyer sur les connaissances locales et traditionnelles et sur une participation réelle.

#### **4. Réforme agraire et accès aux ressources naturelles**

*Nous demandons aux gouvernements d'Europe et à la FAO d'appuyer le travail des mouvements sociaux, des ONG et des gouvernements en faveur de réformes agraires et de garantir aux agriculteurs le droit et l'accès à la terre, à l'eau, aux semences et aux autres ressources de production.*

Pour éradiquer la faim, la sous-alimentation et la pauvreté, il est nécessaire d'entreprendre des réformes agraires dans bien des pays en développement et de garantir aux agriculteurs le droit et l'accès à la terre, à l'eau, aux semences et aux autres ressources de production. Or les orientations générales adoptées par certains gouvernements et certaines institutions internationales vont à l'encontre de ce principe. Il faut donc que cette situation change de toute urgence. C'est pourquoi nous demandons aux États Membres de l'Union européenne, qui sont sur le point d'adopter les directives sur les politiques agraires pour la coopération au développement, qu'ils organisent une vaste consultation régionale avec la participation des ONG-OSC afin de garantir l'effet redistributif des réformes agraires et la prise en compte des catégories vulnérables et de leur droit fondamental à la terre.

#### **5. Rôle de la société civile dans la lutte contre la faim et nouveau modèle de gouvernance pour le système des Nations Unies**

Le Sommet mondial de l'alimentation: *cinq ans après* a reconnu que les OSC avaient un rôle fondamental à jouer dans l'éradication de la faim. La FAO a admis le principe d'autonomie et d'autogestion dans ses rapports avec les OSC et en particulier avec le Comité international de planification pour la souveraineté alimentaire.

La FAO doit profiter de cet élan et assurer l'intégration structurelle des OSC dans les activités normatives et opérationnelles de l'Organisation. Elle doit en outre permettre aux OSC de participer à l'ensemble des processus décisionnels, de manière à garantir une nouvelle gouvernance au sein du système des Nations Unies.

#### **6. Promouvoir le droit à l'alimentation**

##### **Compte tenu du fait que**

- la plupart des États présents à la Conférence régionale sont parties au Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels et ont dès lors décidé d'assumer les devoirs et les obligations qui en découlent;
- ces États se sont plus particulièrement engagés à garantir à toutes les personnes présentes sur leur territoire le plein exercice du droit à l'alimentation;
- les États ont également décidé de collaborer étroitement avec d'autres pays en faveur du plein exercice de ce droit dans tous les pays;

##### **Compte tenu du fait que**

- dans la Déclaration finale du Sommet mondial de l'alimentation: *cinq ans après*, les États Membres de la FAO sont convenus d'élaborer des "Directives volontaires à l'appui de la concrétisation du droit à une alimentation adéquate";
- le projet qui fait actuellement l'objet de négociations ouvre des perspectives de renforcement du droit à l'alimentation et d'éradication de la faim et de la sous-alimentation, mais qu'il présente toujours des faiblesses;

*Nous, participants à la Consultation régionale FAO/ONG-OSC pour l'Europe, organisé à l'occasion de la vingt-quatrième Conférence régionale de la FAO,*

- dénonçons la position des États qui tentent d'édulcorer le texte des Directives volontaires et d'en atténuer les objectifs et la portée;
- regrettons que l'Union européenne n'ait rien fait, jusqu'à présent, pour endiguer cette tendance. Nous en appelons à tous les pays européens pour qu'ils apportent un soutien ferme à l'application du droit à l'alimentation, notamment en ce qui concerne *les éléments suivants*:

#### **Éléments:**

- Dans les Directives volontaires, les pays doivent faire explicitement référence au fait que les États doivent respecter, défendre, remplir et observer leur obligation de mettre en œuvre progressivement le droit à l'alimentation.
- Il ne doit y avoir aucun retour en arrière par rapport à la teneur des textes juridiques internationaux déjà acceptés. Aucune expression utilisée dans les Directives volontaires ne doit nier la justiciabilité du droit à l'alimentation en tant que principe fondamental. Le droit à l'alimentation impose par ailleurs aux États des obligations extraterritoriales qu'il convient de reconnaître.
- Les Directives volontaires doivent établir une distinction entre les pays parties au Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels et les autres.
- La stratégie nationale doit se fonder sur une évaluation des causes de la faim.
- Les stratégies nationales doivent inclure un certain nombre d'éléments essentiels, comme l'identification des catégories vulnérables, l'amélioration de l'accès aux ressources de production (terre, eau, semences et ressources halieutiques, entre autres), une plus grande facilité de recours judiciaire pour toutes les personnes, en particulier les plus vulnérables.
- Les autres stratégies nationales (lutte contre la pauvreté, développement rural, etc.) ne doivent pas freiner les États ou restreindre leur capacité à concrétiser le droit à l'alimentation. Les États doivent également prévoir la participation des OSC-ONG à l'élaboration et au suivi de la stratégie nationale.
- Les États ne doivent pas contribuer aux violations du droit à une alimentation adéquate. Ils doivent réglementer et contrôler les activités des tiers de manière à les empêcher de bafouer le droit à une alimentation adéquate des personnes vivant sur leur territoire.

Les pays européens membres de la FAO doivent reconnaître les *obligations internationales* énoncées dans les Directives volontaires:

- Il faut éviter, en tant que tel, tout risque que les politiques générales nationales influent négativement sur l'application du droit à l'alimentation dans un État tiers.
- Les États membres de différentes organisations internationales doivent veiller à la cohérence des politiques et des programmes de ces organisations et à ce qu'ils ne privent pas les citoyens d'autres pays de leur droit à une alimentation adéquate. En cas d'exigences contradictoires, les Directives volontaires doivent clairement stipuler que les obligations en matière de droits de l'homme (le droit à une alimentation adéquate) prennent sur les autres engagements des États parties.

- Les Directives volontaires doivent reconnaître que le droit à l'eau constitue un élément essentiel du droit à une alimentation adéquate et du droit à la santé.
- Il convient de reconnaître les risques éventuels liés au commerce et de veiller à ce que le commerce n'ait pas d'incidences négatives sur l'application du droit à l'alimentation.
- De même, les sanctions internationales ne doivent entraver le droit à une alimentation adéquate d'aucun pays.
- Enfin, le suivi de la mise en œuvre des Directives volontaires doit être prévu de manière explicite.

**Nous insistons auprès des États européens** pour que ces questions soient dûment prises en considération dans le texte final des Directives volontaires.

---

## ANNEXE E

---

### **DÉCLARATION GÉNÉRALE DU REPRÉSENTANT DE LA CONSULTATION ONG/OSC RELATIVE À LA SÉCURITÉ SANITAIRE ET LA QUALITÉ DES ALIMENTS EN EUROPE**

Nous consommateurs, agriculteurs, représentants du monde rural, d'organisations environnementales et d'organisations de solidarité internationale de toute l'Europe, avons débattu du thème particulièrement intéressant mais aussi très vaste que celui de la qualité alimentaire et de la sécurité sanitaire.

En accord avec le texte qui vous est proposé par la FAO sur le sujet, nous définissons la qualité comme étant l'adéquation entre les caractéristiques d'un produit et les besoins, exprimés ou implicites, objectifs ou symboliques, du consommateur.

L'accès à une alimentation de qualité, et en quantité suffisante, est un droit fondamental. Nous vous demandons solennellement que le droit à l'alimentation et la souveraineté alimentaire soient reconnus et défendus par la FAO et ses membres européens.

Chaque pays, ou groupe de pays, a le devoir de fournir à ses habitants l'alimentation que ceux-ci demandent. Au nom du principe de souveraineté alimentaire, nous déclarons que chaque nation a le droit de décider de son approvisionnement en termes d'origine, de mode de production, de normes sociales et environnementales. Le devoir des pouvoirs publics, votre devoir, est de mettre en place les politiques et les instruments appropriés pour satisfaire à ces exigences et de revendiquer leur légitimité dans les négociations à l'OMC.

#### **1. UN MODELE EUROPEEN DE CONSOMMATION**

Nous revendiquons le maintien et l'approfondissement du modèle européen de consommation, basé sur la qualité et la diversité, hérité du savoir-faire des producteurs, des traditions et des terroirs. Nous faisons en même temps le constat que le modèle de production agricole en vigueur ne correspond pas toujours à nos attentes.

Les normes actuelles, fixées sous l'influence d'oligopoles du commerce, de la transformation et de la distribution, conduisent à une détérioration des saveurs, à une disparition de la diversité des produits et à une standardisation des modes de consommation qui ont un impact négatif sur le bien-être, la santé des consommateurs.

En outre, les politiques commerciales et agricoles mises en place sous l'impulsion de l'OMC tendent à un alignement des prix des produits agricoles sur ceux des producteurs les moins-disants planétaires, qui dans de nombreux cas exploitent la main d'œuvre et l'environnement. Ces prix, généralisés aux agriculteurs européens, ne permettent pas de rémunérer leur travail et les conduisent à abandonner leur métier. De plus, certaines entreprises de l'agro-industrie, à la recherche d'un prix encore plus bas, font des choix dangereux qui ne permettent pas de répondre aux attentes des consommateurs et à mettre en péril leur santé.

Nous demandons aux Etats membres et à la FAO:

- une participation des organisations de producteurs et de consommateurs à la fixation des normes alimentaires au niveau du *Codex alimentarius* comme à la définition européenne, nationale et régionale des normes alimentaires.
- de soutenir les actions d'éducation et d'information, notamment sur le goût des produits, qui permettent le dialogue direct entre consommateurs et agriculteurs.
- de mettre en place des règles pour que l'étiquetage des produits alimentaires soit rendu plus clair et plus pertinent pour les consommateurs de tous les pays européens, afin qu'ils puissent choisir leurs aliments en connaissance de cause et ainsi orienter le mode de production grâce à leur acte d'achat.
- de faire reconnaître et protéger les indications géographiques et appellations d'origine au plan international. Ils sont une des fortes composantes du modèle alimentaire européen et le reflet de notre culture, de notre histoire, de nos territoires et des femmes et des hommes qui les font vivre.

## **2. LE MODELE D'AGRICULTURE FAMILIALE**

Nous demandons que le modèle d'agriculture familiale soit défendu car il est seul capable de répondre aux exigences du modèle alimentaire et de la multifonctionnalité que nous défendons. Cela se traduit par la mise en place d'une politique agricole basée sur une régulation de l'offre, en adéquation avec la consommation interne, une protection aux frontières qui permette de garantir des prix rémunérateurs aux producteurs, un arrêt de l'exportation des produits subventionnés qui dépriment les marchés des pays en développement. Nous demandons qu'au nom du principe de souveraineté alimentaire, n'importe quel pays ou groupe de pays puisse mettre en place ce type de politique.

De plus, pour les cultures d'exportation (café, cacao, coton, sucre, banane...) qui permettent aux pays les moins avancés, notamment les ACP, d'acquérir les ressources financières nécessaires à leur développement, nous demandons qu'une gestion de l'offre soit mis en place au niveau mondial pour leur permettre d'accéder à des prix rémunérateurs.

C'est uniquement de cette façon que vous pourrez réaliser l'objectif que vous vous êtes assigné: éradiquer la faim dans le monde.

### *3. Une politique de prix rémunérateurs*

Une politique de prix rémunérateurs serait la meilleure garantie pour un élargissement harmonieux et respectueux des nouveaux membres de l'Union européenne, car elle permettrait de dégager des ressources financières nécessaires au développement des infrastructures et de l'économie et au soutien des exploitations agricoles familiales et entreprises locales de transformation.

Une politique de prix est également réaliste pour les consommateurs: une augmentation de 25% des prix agricoles n'entraînerait qu'un surcoût de 1 à 2 % pour le consommateur. Ce simple constat nous questionne sur la répartition de la valeur ajoutée dans les filières agricoles. Producteurs et consommateurs ne sont ils pas les otages des intérêts de la grande distribution ? Nous devons entreprendre des démarches communes pour rééquilibrer le rapport de force avec la grande distribution.

#### **4. LA REFORME DE LA POLITIQUE AGRICOLE COMMUNE**

Les organisations présentes sont particulièrement insatisfaits de l'orientation actuelle de la politique agricole commune de l'Union européenne. La réforme adoptée à Luxembourg en juin 2003 va à l'encontre du modèle que nous défendons. La baisse des prix, assortie d'aides découplées, est une négation de la valeur du travail des paysans. Cette réforme est en outre une supercherie pour continuer le dumping sur les marchés intérieurs comme internationaux. De plus, dans les zones défavorisées de l'Union européenne, cela conduira certainement à la désertification, perte irréversible de territoires et de savoir-faire.

#### **5. CONCLUSION**

Pour perpétuer le modèle alimentaire et agricole européen diversifié, il faut que les jeunes soient attirés par le métier d'agriculteur et aient des perspectives en terme de revenu et de reconnaissance sociale.

La seule politique qui réunisse tous les avantages que j'ai évoqués devant vous doit impérativement être définie avec les consommateurs, les agriculteurs, les représentants du monde rural, d'organisations environnementales et des organisations de solidarité internationale de toute l'Europe. C'est la seule façon de faire se rencontrer nos exigences respectives.

C'est cette politique que nous vous proposons et appelons de nos vœux.

---

## ANNEXE F

---

### **DÉCLARATION GÉNÉRALE DU REPRÉSENTANT DE LA CONSULTATION ONG/OSC RELATIVE À LA RECHERCHE AGRICOLE ET SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE**

La recherche en agriculture en Europe développe majoritairement une approche réductionniste orientée pour servir une agriculture et une alimentation industrielle. L'obligation d'homogénéité, d'économie d'échelle et de rentabilité des résultats a éloigné les paysans des consommateurs. Elle est peu soucieuse de l'environnement. Les choix technologiques de la recherche sont nuisibles à la santé et à l'environnement et le suivi des risques n'est pas assumé. A l'échelle de l'Europe, le cadre législatif sur les OGM doit être homogénéisé et amélioré en incluant des lois sur la responsabilité des obtenteurs de brevets et des autorités gouvernementales ayant autorisé les OGM.

On ne nourrira pas la planète avec une agriculture industrielle. Il est urgent de valoriser plutôt la diversité des milieux, des terroirs, les pratiques paysannes, la diversité du vivant et la diversité des sociétés humaines. L'agriculture paysanne, la sélection et l'innovation paysanne jouent ici un rôle central. Les savoirs paysans sont aujourd'hui limités par les réglementations sur la propriété intellectuelle (UPOV et brevet), les obligations d'inscription au catalogue de semences distinctes, homogènes et stables (DHS). Ces savoirs ont besoin d'être réhabilités vulgarisés, socialisés. La recherche ici peut jouer un rôle pour faciliter et vulgariser les savoirs paysans et à partir d'une approche systémique et participative, avec les agriculteurs, les consommateurs, le tiers-secteur scientifique composé d'associations ayant acquis une compétence, et les autres acteurs sociaux.

La recherche agricole européenne est dominée aujourd'hui par la biotechnologie. La Banque mondiale à travers le FEM favorise une approche libérale des OGM dans les cadres législatifs des pays de l'Europe de l'Est et les autres pays du Sud.

Il paraît impossible de réformer le système CGIAR (Groupe Consultatif pour la Recherche Agronomique Internationale) de l'intérieur, car il est conçu et structuré pour appuyer le développement d'une conception industrielle de l'agriculture. Cette rigidité institutionnelle semble renforcée par la rigidité de scientifiques et de techniciens trop spécialisés dans leur formation et peu compétents pour affronter une réalité complexe. Aussi nous constatons une résistance forte du monde scientifique à sortir de ce schéma.

Il existe une quantité très importante d'initiatives et de projets alternatifs au système dominant industriel, notamment en agroécologie,. Ces travaux qui sont la démonstration de la réussite d'une agriculture paysanne n'ont pas été capitalisés et vulgarisés. La mise en place d'équipes multisectorielles de recherche développant une approche holistique est fondamentale pour favoriser une agriculture agroécologique (qui inclut l'agriculture biologique) et paysanne si elle sait associer tous les acteurs.

**En conclusion la société civile demande fermement aux gouvernements en relation avec la FAO**

1. Les produits de la recherche agricole ne doivent pas être brevetés et aucune priorité ne doit être donnée aux technologies du génie génétique.
2. La FAO doit établir le cadre de référence pour la recherche agricole internationale fondée sur les savoirs paysans et à partir d'une approche systémique et participative, avec les agriculteurs, les consommateurs et les autres acteurs sociaux.
3. Les gouvernements doivent donner la priorité financière à la réalisation de ces programmes.
4. La FAO veut élargir son système de gouvernance. La société civile organisée souhaite que cela se prolonge dans le domaine de la recherche agricole. La FAO apparaît comme la seule organisation des Nations-Unies capable de prendre en charge une nouvelle orientation de la recherche agricole systémique et centrée sur une agriculture paysanne et conduite sur un vrai processus participatif.
5. Une ligne de budget spécifique à l'agriculture agroécologique, qui peut servir de voie d'entrée à cette nouvelle approche. Le partage d'expérience, l'information et la formation doivent faire partie d'une stratégie de renforcement des capacités.
6. La FAO doit promouvoir, en relation avec la recherche agricole, la question de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire dans l'ensemble des accords multilatéraux sur l'environnement et dans les plans stratégiques de réduction de la pauvreté.
7. Il faut que la FAO protège la recherche des paysans et la biodiversité contre les restrictions imposées par les Accords sur les Droits de Propriété Intellectuelle au Commerce (ADPIC) de l'OMC. Dans la mise en œuvre du Traité International sur les ressources phytogénétiques pour l'agriculture et l'alimentation, les gouvernements doivent assurer que les ressources génétiques ne seront pas brevetées et resteront disponibles librement pour les agriculteurs.

*Membres de la FAO dans la région européenne (novembre 2003)*

Albanie	France	Norvège
Allemagne	Géorgie	Pays-Bas
Arménie	Grèce	Pologne
Autriche	Hongrie	Portugal
Azerbaïdjan	Irlande	République tchèque
Belgique	Islande	Roumanie
Bosnie-Herzégovine	Israël	Royaume-Uni
Bulgarie	Italie	Saint-Marin
Chypre	Lettonie	Serbie et Monténégro
Communauté européenne (Organisation membre)	L'ex Rép. youg. de Macédoine	Slovaquie
Croatie	Lituanie	Slovénie
Danemark	Luxembourg	Suède
Espagne	Malte	Suisse
Estonie	Moldova	Turquie
Finlande	Monaco	Ukraine

*Date et lieu des Conférences régionales de la FAO pour l'Europe*

- |                 |  |
|-----------------|--|
| Première        | - Rome (Italie), 10-15 octobre 1949                        |
| Deuxième        | - Rome (Italie), 10-15 octobre 1960                        |
| Troisième       | - Rome (Italie), 8-13 octobre 1962                         |
| Quatrième       | - Salzbourg (Autriche), 26-31 octobre 1964                 |
| Cinquième       | - Séville (Espagne), 5-11 octobre 1966                     |
| Sixième         | - Saint Julian (Malte), 28-31 octobre 1968                 |
| Septième        | - Budapest (Hongrie), 21-25 septembre 1970                 |
| Huitième        | - Munich (Rép. fédérale d'Allemagne), 18-23 septembre 1972 |
| Neuvième        | - Lausanne (Suisse), 7-12 octobre 1974                     |
| Dixième         | - Bucarest (Roumanie), 20-25 septembre 1976                |
| Onzième         | - Lisbonne (Portugal), 2-7 octobre 1978                    |
| Douzième        | - Athènes (Grèce), 22-27 septembre 1980                    |
| Treizième       | - Sofia (Bulgarie), 4-8 octobre 1982                       |
| Quatorzième     | - Reykjavik (Islande), 17-21 septembre 1984                |
| Quinzième       | - Istanbul (Turquie), 28 avril-2 mai 1986                  |
| Seizième        | - Cracovie (Pologne), 23-26 août 1988                      |
| Dix-septième    | - Venise (Italie), 3-7 avril 1990                          |
| Dix-huitième    | - Prague (Tchécoslovaquie), 24-28 aout 1992                |
| Dix-neuvième    | - Killarney (Irlande), 6-10 juin 1994                      |
| Vingtième       | - Tel-Aviv (Israël), 29 avril-3 mai 1996                   |
| Vingt et unième | - Tallinn (Estonie), 25-29 mai 1998                        |
| Vingt-deuxième  | - Porto (Portugal), 24-28 juillet 2000                     |
| Vingt-troisième | - Nicosie (Chypre), 29-31 mai 2002                         |
| Vingt-quatrième | - Montpellier (France), 5-7 mai 2004                       |